

L'ALOUETTE

Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles

VOLUME 48 | 2021

Édition spéciale

« Notre communauté : perspective historique et vision d'avenir! »



1946
Chez M. Landry



1952
Le joli voilier « Alouette »



1925 - Intérieur de la
Chapelle de l'Île Nadeau



1912 - Louis Augustin, premier résident
permanent au lac, chasseur, pêcheur
et poète à ses heures

*Les souvenirs sont des trésors, qu'on garde précieusement.
Ils nous éclairent dans la nuit, meublent nos jours,
à notre vie. C'est grâce à eux qu'on ne vit pas, les meilleurs
peuvent blesser, et donner envie de les oublier, mais ils
les pièges déjà rencontrés. — Si je cherche d'oublier,
m'ont laissé un goût durable, si je fais un compte, à coup sûr je retrouve celles que nulle fortune
n'a un compagnon que les épreuves vécues ensemble ont
— si la pensée est le travail de l'esprit, la mémoire est le capital, ce n'est pas la mémoire confuse et vague, capitale
capital disponible et présent. — Des petits plaisirs
de l'enfance, c'est l'art de l'adulte.*



1941 - La Chapelle de l'Assomption au bord du lac



1925 - Le chalet de l'abbé Nadeau et sa chapelle

TRAVAUX DE TERRAIN? NOUS AVONS LA SOLUTION.

ESTIMATION GRATUITE

PAX Excavation, Pont-Rouge Asphalte et Bertrand Paysagiste font équipe afin de vous offrir un service complet pour tous les types de travaux relatifs au sol.



Excavation générale

418-337-7956

www.paxexcavation.com
pax@paxexcavation.com



Asphalte

418-873-4455

www.pontrougeasphalte.ca
info@prae.ca



Aménagement Paysager

418-873-2444

www.bertrandpaysagiste.com
info@bertrandpaysagiste.com

FAITES AFFAIRES AVEC LES MEILLEURS

Obtenez les spécialistes du domaine dans Portneuf. Des équipes de professionnels ayant fait leurs preuves à travers les années vous garantissant un service fiable et un résultat respectant les plus hauts standards de qualité.

NOS CLIENTS NOTRE PRIORITÉ

- Attentifs aux besoins de sa clientèle
- Respect des budgets et des délais
- Respect de l'aménagement en place
- Transparence et humanisme

RÉSIDENTIEL. COMMERCIAL. INDUSTRIEL. INSTITUTIONNEL.
Contactez-nous dès maintenant pour les saisons 2021-2022 !

Message du président

Ouf encore une fois quelle année difficile!

Cette pandémie qui semble enfin s'essouffler nous aura appris bien des choses. Accepter l'imprévisible, c'est probablement pour vous, comme ça l'a été pour moi, de s'ouvrir à des opportunités ou ressortir de vieux projets que nous avons reportés aux calendes grecques.

Sortir de sa zone de confort, de ses habitudes, ça peut être l'occasion de prendre du recul, de faire ralentir ce train dans lequel on avait abandonné le siège de conducteur au bénéfice de celui de passager, retrouver des joies oubliées, mais aussi se rappeler à quel point les plaisirs que nous nous accordions par le passé sont précieux.

Au club nautique, notre « machine relationnelle » est au point mort depuis trop longtemps.

Vous me connaissez, je suis de ceux qui pensent que tout est perfectible dans la vie, qu'il y a toujours place à l'amélioration. Cette pause forcée en raison de la pandémie m'a amené à réaliser à quel point notre association est dynamique, inventive et conviviale.

« On est-tu ben! » dans nos 5 à 7, lorsqu'entre amis, nous savourons de délicieux moments autour d'un bon souper avant de se défouler sur la piste de danse!

« On est-tu fier! » lorsque notre club nautique se transforme en foire du livre et que l'espace devient même limité pour répondre à la popularité de l'évènement!

« On est-tu heureux! » de se retrouver sur la glace en janvier pour accueillir Bonhomme Carnaval et pour regarder nos petits-enfants se défouler en jouant au hockey-bottine!

Notre vie communautaire au lac fait, à juste titre, des envieux. À ma connaissance, rares sont les associations de propriétaires qui font preuve d'autant de vitalité. Rappelons-nous cette chance que nous avons grâce à l'APLSI.

Tout cela, nous le devons à ces femmes et à ces hommes qui sont animés par cette volonté de partager, de favoriser les liens intergénérationnels. Nous devons reconnaître que sans leur participation active, rien ne serait possible.

Bien entendu, nos infrastructures qui accueillent toutes ces belles activités méritent toujours de l'entretien et de l'amélioration. Je vous invite à venir découvrir les nouveaux aménagements dans la salle du rez-de-chaussée, un nouvel espace repensé et destiné principalement à nos familles, à notre jeunesse qui est la relève de demain. Là encore, cette réussite est le fruit de beaucoup d'heures consacrées par nos bénévoles.

Sur un plan plus administratif cette fois, car il faut savoir nous projeter et définir nos orientations, nous avons déposé récemment notre planification stratégique 2021-2026. Je remercie sincèrement celles et ceux qui s'y sont impliqués.

Bien entendu, la protection de notre environnement figure toujours en haut du tableau de nos priorités, et les responsables de ce comité travaillent d'arrache-pied pour poursuivre leur travail de sensibilisation. N'oubliez pas que votre adhésion à cette volonté de préserver notre lieu unique est la pierre angulaire du succès.

Dans cette édition spéciale de *L'Alouette*, nous rendons hommage aux pionniers, hommes et femmes qui ont eu le flair, la volonté et la détermination de bâtir une communauté humaine dynamique et à des personnes qui ont mis de l'avant une vision mobilisatrice pour l'avenir de notre lac. Poursuivons ensemble cette mission pour un avenir collectif prometteur.

J'ai bien hâte de vous retrouver. Je pense sincèrement que ce moment approche à grands pas. Le pire semble passé, je vous souhaite un excellent été.

Votre Président

Serge Thibeault ing.

L'Alouette, 48^e édition.

Coordination : Maurice Marcotte

Comité de rédaction : Antoine Lacoursière, Claire Lessard, Geneviève Trépanier, Georges Paradis, Claudette Génois

Relecture : Antoine Lacoursière

Conception, réalisation et impression : **Borgia Impression** 418 337-6871



418-337-7850
171, av. Saint-Jacques
Saint-Raymond

EN LIVRAISON ET POUR EMPORTER

CONSULTEZ NOTRE MENU ET DÉCOUVREZ
LA COMMANDE EN LIGNE

WWW.LACROQUEE.COM



**AU PLAISIR DE
VOUS SERVIR
TRÈS BIENTÔT!**

SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE

 **FACEBOOK**

 **Home**
hardware

 **Savoir. Faire.**

Pour le Jardinage

- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes

et plus encore...

Pour la Saison estivale

- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques
- Nourriture à oiseaux

et plus encore...

Pour tous vos PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau
- Peinture Sico et Beauti-Tone

**Livraison à domicile
et plus encore...**

Pour la saison
estivale
ouvert le dimanche
de 9h à 13h



Plus de 13 000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir !

Quincaillerie
 **Home**
hardware

Jean Denis Ltée
Centre-ville Saint-Raymond **418 337-2777**

www.homehardware.ca

aeroplan

Une édition inspirante... pour l'avenir de notre communauté.

Comme résidents du lac Sept-Îles, nous avons la chance de constituer une communauté choyée bénéficiant d'un contexte naturel unique. Une communauté, c'est avant tout une organisation humaine. Le lac Sept-Îles est l'élément rassembleur pour ceux et celles qui ont décidé de s'y installer, d'y vivre et d'y pratiquer des loisirs en toutes saisons depuis de nombreuses décennies.

Notre lac a une histoire, un passé, un vécu et un devenir. Le passé de notre lac est une aventure humaine par-dessus tout. Les premières familles installées sont devenues des bâtisseurs, des pionniers et elles ont surmonté de nombreuses embûches pour faire de notre lac un milieu de vie agréable et dynamique. Il fallait y croire... et persévérer! L'histoire du développement du lac est intimement liée à la présence et au travail de communautés religieuses venues s'y établir pour offrir des lieux de culte aux résidents et paroissiens.

Soucieux de vouloir développer une vie communautaire bien vivante, certains, plus visionnaires, ont décidé, en 1949, de former une association de membres participants : L'Association sportive du lac Sept-Îles.

Plus tard, en 1971, s'est formée une association dont la mission s'est élargie avec les préoccupations pour la protection de notre lac et de son environnement : L'Association des Propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI).

Cette association est toujours aussi vivante et motivée comme la communauté humaine que nous composons. Que nous réserve l'avenir? Personne ne sait. Mais les membres de notre organisation persévèrent dans les actions pour assurer la protection de la qualité du lac, de la qualité de vie de ses riverains et de la pérennité de ce joyau qu'est notre lac. Assurément qu'une relève contribuera également à la cette belle mission par des actions empreintes de vision pour l'avenir. Vous pouvez consulter le plan stratégique mis à jour dans cette édition.

Nous profitons de cette année pas comme les autres pour vous proposer une édition de *L'Alouette* spécialement consacrée à l'histoire et au développement de notre communauté et à rendre hommage à la persévérance des bâtisseurs qui nous ont permis de bénéficier encore à ce jour d'un environnement magnifique.

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à nos travaux, dont Antoine Lacoursière ainsi qu'André Martin pour la rédaction des textes sur les "Pionniers de l'Île Nadeau" et sur ses souvenirs des cinquante années passées à l'île. L'histoire de l'île Nadeau à elle seule est fortement représentative du développement humain, économique et social du lac Sept-Îles.

Pour réussir dans notre rédaction, nous avons dû utiliser des photos grappillées de diverses sources. Elles n'ont pas toutes les qualités de reproduction souhaitées, mais ces photos illustrent bien la vie grouillante et dynamique que les hommes et les femmes de notre communauté ont contribué à développer et à maintenir jusqu'ici.

Merci à tous ceux qui nous ont fourni photos et informations. Si vous ne les retrouvez pas dans cette édition de *L'Alouette*, ce sera sans doute dans une prochaine...

Nous vous souhaitons autant de plaisir à lire cette 48^e édition de la revue que nous en avons eu à la préparer.

Bonne lecture.

Claudette Genois, collaboratrice
Maurice Marcotte, coordonnateur



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 418 337-4667

Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :

www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

DANIEL FISET
MARIO FISET
NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service !



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

Tous nos VÉHICULES sont GARANTIS

- GARANTIS
- INSPECTÉS

Financement
bancaire à
partir de 4,99%

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
418 337-4667



Offrez-vous la **SANTÉ**
et la **RELAXATION**
par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
- neuro-musculaire
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie
- Hypnologue

Céline Drolet

Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 418 337-4051
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



Clinique vétérinaire
Saint-Raymond inc.

- Dre Camille Potvin, m.v. Dre Annie Lapointe, m.v.
- Dre Rosalie Lefrançois, m.v. Dre Amélie Toussaint, m.v.
- Dre Marie-Claire De Léan m.v.

734, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1M5

418 337-8140



www.golflacsargent.com

MAINTENANT 18 TROUS
normale 71, 5315 verges

Au choix : Jouer 9 - 12 ou 18 trous

**SUPER PROMO
DU JEUDI :**
18 TROUS POUR 18 \$

9 TROUS POUR

16\$/PERS.

18 TROUS POUR

26\$/PERS.
Txs incluses



1299, Grande Ligne,
St-Raymond
418 337-3253

Sur présentation de ce coupon. Valide en tout temps pour 2 personnes, saison 2021.
Non valide pour les tournois de groupe.

À votre service depuis plus de 20 ans !

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Construction Polyvalent inc.

• Résidentielle • Commerciale • Industrielle

418 873-5498

Prop. : Paul-Alain Moisan copoly@derytele.com
159, av. du Sentier, Saint-Raymond (Québec) G3L 3L1





Chers concitoyennes et concitoyens,

En ces temps d'incertitude provoquée par la pandémie de la COVID-19, nous sommes choyés de vivre à un endroit comme Saint-Raymond et plus particulièrement au lac Sept-Îles. Il est rassurant et réconfortant de vivre dans la nature et les grands espaces où nous sommes épargnés de la pression et de l'angoisse qui touchent plusieurs personnes qui vivent à l'étroit dans les zones lourdement affectées. J'ai confiance en l'avenir et, comme d'habitude, nous réussissons à nous adapter et à vaincre cette épreuve. Avec la vaccination de masse, nous voyons une lueur d'espoir à l'horizon. Malgré la pandémie et bien que les actions concrètes aient subies quelques perturbations, la volonté de veiller à la protection du lac est plus forte que jamais.

Depuis bientôt 50 ans, les propriétaires riverains se sont regroupés en comité, en club et finalement en une association afin d'échanger sur les préoccupations touchant leur communauté et leur lac. Ce regroupement de citoyens est important puisqu'il devient le porte-parole de l'ensemble des citoyens afin de discuter avec la municipalité des diverses problématiques et préoccupations du milieu et voir ensemble à apporter des solutions viables et durables. L'adhésion au sein de l'*Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI)* est très forte. La grande majorité des propriétaires en sont membres, ce qui démontre leur l'intérêt pour leur lac.

L'APLSI s'est occupée de diverses activités sportives, culturelles et sociales afin de rallier ses membres. Le club nautique est devenu rapidement le point d'attache pour les membres, lieu de rencontre et de socialisation.

Par la suite, considérant le nombre croissant de propriétaires permanents, saisonniers et d'autres utilisateurs du lac, l'APLSI s'est préoccupée de toute la question environnementale et de la qualité de l'eau. Une des préoccupations est d'amoindrir la pression de ces nombreux utilisateurs sur le lac.

En 2008, à la suite de la réalisation d'une diagnose du lac, le *comité conjoint en environnement Ville de Saint-Raymond – Association des propriétaires du lac Sept-Îles* a été créé. Ce comité est composé de trois représentants de l'APLSI, de deux élus municipaux et d'un représentant du Service d'urbanisme de la Ville. Selon les problématiques discutées, le comité n'hésite pas à consulter différents spécialistes comme la CAPSA qui a collaboré et même mené de front de nombreux projets.

Ainsi, au cours des dix dernières années, et pour donner suite aux recommandations du comité, une série d'actions et de mesures de sensibilisation ont été mises en place par la Ville. La renaturation des bandes riveraines aura été la première initiative majeure, en 2012. La participation citoyenne a été très grande et « *L'opération belles rives* » a connu un franc succès.

Par la suite, parmi les plus importantes mesures mises en place, il faut se rappeler de la caractérisation et de la mise aux normes des installations septiques, de même que la prise en charge de la vidange périodique des fosses septiques.

En 2014, le barrage, propriété de la Ville a été entièrement reconstruit et remis aux normes.

En juin 2016, afin de se conformer au *Schéma d'aménagement et de développement* de la MRC de Portneuf, la Ville a profité de l'obligation de revoir l'ensemble de ses règlements d'urbanisme pour se pencher sur les préoccupations reliées au lac Sept-Îles. Plus particulièrement, le *Règlement de zonage 583-15*, lequel dicte la majorité des normes applicables aux citoyens s'est vu consacrer un chapitre spécifique au lac Sept-Îles. Le chapitre 24 regroupe les normes régissant les aménagements de terrain, le déboisement, les constructions et les droits acquis.

Par ailleurs, à la suite du dépôt du plan directeur de drainage des chemins réalisé par la CAPSA, la Ville poursuit pour une quatrième année les travaux nécessaires à la gestion des sédiments provenant des fossés et des différents affluents qui ruissellent vers le lac. Ces travaux font partie d'un programme triennal et se poursuivront en 2021.

En 2018, la Ville a investi dans l'achat de bouées informatives qui ont été installées dans les zones sensibles du lac afin de sensibiliser les utilisateurs de bateaux à moteur à abaisser la vitesse à 5 km/h lorsqu'ils se trouvent dans ces zones. Bien que cette mesure ait eu un effet positif, il y a encore place à amélioration, notamment en ce qui concerne les motomarines.

Le partenariat entre l'APLSI, la CAPSA et la Ville se poursuit pour une troisième année afin de sensibiliser sur le myriophylle à épi, une plante envahissante très néfaste pour un lac. Encore cet été, de nombreux efforts seront déployés afin d'éviter que cette plante n'atteigne le lac Sept-Îles. Il faut continuer à sensibiliser les propriétaires, mais aussi tous les utilisateurs du lac comme les visiteurs et les locataires de chalets qui peuvent se sentir moins concernés par cette problématique.

Tout récemment, en 2021, la Ville a conclu une entente avec la Ville de Lac Sergent pour un projet pilote de patrouille nautique. L'objectif principal de la patrouille nautique est la sensibilisation à la sécurité nautique. Les inspecteurs pourront notamment valider si les plaisanciers respectent les règles de sécurité et les règlements pour les conducteurs d'embarcations de plaisance. Ils auront le pouvoir de donner de constats d'infraction aux contrevenants.

Toutes ces mesures et ces actions permettront de protéger et de conserver ce joyau qu'est le lac Sept-Îles et, si le volet environnement occupe une grande place, la Ville est aussi fière de participer à la vie sociale du lac Sept-Îles. La Ville a ainsi contribué financièrement à la rénovation majeure du club nautique, au réaménagement du terrain et des quais. De plus, en se portant acquéreur des terrains de la chapelle mis en vente par l'archevêché, la Ville s'est assurée de conserver un terrain pour répondre à des besoins futurs, soit pour pallier au manque de stationnement, soit pour aménager un éventuel parc bigénérationnel.

De plus, la Ville soutient les activités d'hiver tel que « *Lac Sept-Îles en fête* » et supporte les bénévoles pour l'entretien de la patinoire, bénévoles qui ont par ailleurs fait un travail extraordinaire au cours du dernier hiver et ont permis une grande participation des citoyens.

Au cours de l'été, si tout se passe bien, nous pourrons retrouver, graduellement, une vie normale. Afin de vous tenir informés des actualités et de ses événements en continu, la Ville de Saint-Raymond vous invite à consulter régulièrement le site Web de la Ville au www.villesaintraymond.com ainsi que le journal municipal bimensuel qui est distribué par la poste et qui est également accessible en ligne sur le site de la Ville. Vous êtes également invités à vous abonner à l'infolettre dont le formulaire d'inscription est disponible sur la page d'accueil du site Web. Vous y trouverez une foule d'informations sur l'administration et ses services, comme les avis publics, les procès-verbaux des séances du conseil, les événements et des avis pertinents. Enfin, la page Facebook Ville de Saint-Raymond vous permettra de prendre connaissance de l'actualité raymondoise, des activités et des événements culturels ou sportifs à venir, de même que des différents avis concernant les services municipaux.

Au nom du conseil de Ville, je vous souhaite un bel été.

Daniel Dion, maire



2017 - 2021



Daniel Dion
Maire



Etienne Beaumont
Conseiller au siège 1



Philippe Gasse
Conseiller au siège 2



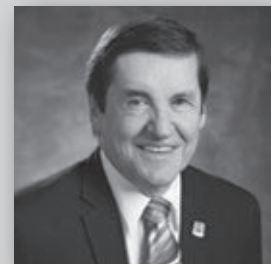
Benoit Voyer
Conseiller au siège 3



Yvan Barrette
Conseiller au siège 4



Pierre Cloutier
Conseiller au siège 5



Fernand Lirette
Conseiller au siège 6

La force de votre bénévolat

Chères résidentes, chers résidents du lac,

Malgré cette crise mondiale que nous traversons, et j'espère pouvoir dire bientôt que nous avons traversée, vos bénévoles au lac ont poursuivi leur implication. Le travail n'a pas été mis sur pause, loin de là.

Je veux profiter de cet espace qui m'est donné pour m'exprimer afin de souligner les efforts remarquables des différents comités de l'APLSI

Je pense en premier lieu au comité des infrastructures, qui ne cesse de se relever les manches afin d'améliorer le club nautique avec le réaménagement du rez-de-chaussée offrant ainsi un espace convivial pour les familles qui voudraient venir s'y détendre ou regarder un match à la télévision par exemple.

Le comité de la bibliothèque réalise un véritable travail de fourmi afin de donner le goût de lire à nos jeunes.

Le comité de l'ensemencement poursuit sur sa lancée et la pêche, que ce soit l'été ou l'hiver, connaît un succès grandissant. Il faut initier nos enfants à ce plaisir.

Le comité de l'environnement entreprend chaque année des actions fortes pour continuer de vous sensibiliser à poser les bons gestes pour préserver notre lac. Les initiatives du passé portent leurs fruits, c'est indéniable.

Enfin, je ne peux bien évidemment passer sous silence l'implication du comité des activités sociales qui doit faire preuve d'imagination afin de proposer des activités conformes aux réalités sanitaires.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que l'hiver passé, notre lac a été extrêmement fréquenté, que ce soit par des résidents ou des visiteurs et ce, grâce au formidable travail d'Éric Lessard et de nombreux bénévoles qui ont aménagé une patinoire géante. Vous en conviendrez, cela a été fortement apprécié par l'ensemble de la population, que ce soient les petits ou les grands.

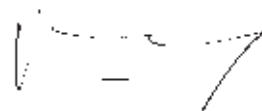
Merci encore une fois à toutes celles et à tous ceux qui s'impliquent.

Nous avons cet immense privilège d'habiter autour de ce joyau naturel qu'est notre lac, cerclé d'un bel écrin de verdure. Toutefois, ce qui fait la richesse de ce milieu extraordinaire, c'est avant tout sa vie communautaire.

Il faut garder à l'esprit que tout cela ne peut perdurer dans le temps que si et seulement si chacune et chacun a cette volonté de protéger le lac et de s'impliquer au bénéfice de tous les résidents.

Vous pouvez toutes et tous trouver votre place au sein de l'équipe de bénévoles en fonction de vos forces, de vos disponibilités et ainsi apporter votre pierre à l'édifice.

Je vous souhaite sincèrement de passer un bel été et de redécouvrir, comme le contexte nous en a fait prendre conscience, ces petits plaisirs simples de la vie.



Vincent Caron,
Votre député

DÉTAILLANT DES PRODUITS



**PRIX
COMPÉTITIFS
EN MAGASIN**



VENTE • RÉPARATIONS • ACCESSOIRES



- Génératrice
- Scie à chaîne
- Tondeuse
- VTT (neuf et usagé)
- Moteur à bateau
- Moto
- Tracteur à gazon

720, Principale, SAINT-LÉONARD **418 337-8360**



**CENTRE DENTAIRE
DE LA VALLÉE**



Christiane Beaupré
Hygiéniste dentaire

Meggie Alain
Assistante dentaire

Nathalie Villeneuve
Adjointe administrative

Dr Pier-Mathieu Gagnon
Chirurgien-dentiste

Dominique Cayer
Hygiéniste dentaire

418 476-8382

centredentairedlv.com

151 rue St-Cyrille, suite 204
St-Raymond, QC G3L 0K3

Complexe de Santé de la Vallée

**Une clinique dentaire mettant votre
bien-être à l'avant-plan!**

- Prise en charge rapide et personnalisée
- Environnement sécuritaire
- Approche chaleureuse et professionnelle
- Gamme complète de soins bucco-dentaires

Au-delà des dents, il y a des gens!

Quelle année nous avons vécue! Les résidents du lac Sept-Îles n'ont assurément pas manqué de défis! Nous avons constaté un engouement pour nos petits coins de paradis, ces lieux où l'on fait une pause, où l'on prend le temps de profiter de la nature et de ce qui la rend si belle. Vous avez fait preuve de solidarité, d'entraide et soutenu l'achat local dans Portneuf – Jacques-Cartier. Vous le savez mieux que quiconque, ce sont les petits gestes qui comptent.

On prend pleinement conscience, lorsque nous faisons face à la réalité, de l'importance de chacune de nos actions. En tant que riverains, vous êtes les premiers à constater les changements qui s'opèrent de plus en plus rapidement avec notre environnement. Une collaboration importante et essentielle unit tous les résidents du lac afin d'agir pour transmettre aux générations futures un écosystème sain.

Chers résidents du lac Sept-Îles, vous savez, été comme hiver, accueillir les visiteurs de partout, vous avez le « Vivre ensemble » bien développé! Que ce soit sur le sentier de glace ou pour profiter de votre lac lors des chaudes journées estivales, tous s'entendent pour dire qu'ils tombent sous le charme de votre hospitalité et de votre bonne humeur.

J'ai très hâte de renouer avec vous et sachez que vous pouvez toujours compter sur moi.



Joël Godin

Député de Portneuf—Jacques-Cartier



Joël Godin (droite) accompagné du chef du Parti conservateur du Canada, Erin O'Toole (gauche) lors du dépôt du plan environnemental (2021)

Auberge et chalets



Hébergement, restaurant et traiteur

3679, Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com

418 337-8893



DERY telecom

est fière de soutenir l'Association des propriétaires du Lac-Sept-Îles.

1.866.544.3358 |    | derytele.com



pro performance
Portneuf

418 337-3838
 931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
 (Québec) G3L 4B7

SUZUKI
MARINE

PROPERFORMANCE.CA



L'équipe de Ti-Oui

*vous
souhaite une
belle saison
estivale.*

Tous les
jours dès
11h



Ti-Oui
SNACK-BAR
BAR LAITIER.SM
SAINT-RAYMOND

Naturellement BMR

Québécois
depuis toujours



> QUINCAILLERIE

> MATÉRIAUX

> DÉCORATION

> LIVRAISON

DÉPOSITAIRE
DES PRODUITS
LES
ESSENTIELS
BBQ
QUÉBEC



REMPLISSAGE
DE PROPANE



- FLEURS ANNUELLES
- LÉGUMES
- SEMIS



• TERRE • ENGRAIS • PAILLIS • PRODUITS PERMACON • BOIS TRAITÉ

• DÉPOSITAIRE DES BARDEAUX **IKO** **ESP**

BMR Paulin Moisan
130, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-2297
1 844 337-2297

Financement
Accord D
Desjardins



UN CADEAU À VOUS,
DE VOUS!

L'APLSI TOUJOURS ACTIVE!

Plus d'une année s'est écoulée depuis le début de cette pandémie historique que nous vivons. L'APLSI s'est adaptée à la situation et, malgré tout, est restée active comme vous le lirez ci-dessous. Mais tout d'abord, nous voulons souligner **vosre fidélité à l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles. MERCI à tous ceux et celles qui ont renouvelé leur carte de membre!** C'est principalement grâce à votre cotisation que l'Association peut remplir sa mission : préserver la qualité du milieu de vie des résidents du lac Sept-Îles et resserrer les liens autour de notre lieu d'intérêt et de préoccupation commun : LE LAC.

Depuis le début de son existence officielle en 1973, la mission de l'Association s'est concrétisée par des réalisations immobilières et environnementales d'envergure, par l'offre de divers services ainsi que par l'organisation d'activités variées. Voyons quelques exemples des réalisations de l'APLSI au cours de l'année qui vient de s'écouler.

À l'hiver 2020, l'APLSI a demandé et obtenu de la Caisse Desjardins de St-Raymond-Ste-Catherine une subvention de 10 000 \$ pour le projet Place aux jeunes. Cette subvention est utilisée pour la finition du rez-de-jardin du Club et l'ajout d'équipements à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de répondre aux besoins de loisirs des jeunes familles, de plus en plus nombreuses au lac. La réalisation des travaux intérieurs a été retardée au printemps 2021 en raison des règles sanitaires. Les bénévoles n'ont toutefois pas chômé entretemps. En effet, la terrasse du Club nécessitait une intervention rapide, car l'intégrité de la structure était menacée en raison des joints de la surface non étanches même après de multiples réparations. Une petite équipe de bricoleurs a donc installé, à l'été 2020, une nouvelle surface de planches d'aluminium qui règlera le problème et pour longtemps. Depuis le mois de mars, nos bricoleurs se sont remis à la tâche pour mettre en place l'infrastructure requise par le projet Place aux jeunes.

Toujours à l'été 2020, une autre équipe s'est occupée de remettre à niveau le jardin de démonstration : nouvelles plantations, désherbage, ajout de paillis dans les plates-bandes et de cailloux dans les sentiers. Venez vous en inspirer pour aménager votre bande riveraine!

Une autre amélioration apportée par l'APLSI : l'informatisation de la descente à bateaux. Ce projet flottait dans l'air depuis quelques années déjà. La pandémie nous a incités à le mettre en œuvre afin de limiter les interactions entre le gardien et les propriétaires d'embarcations. En général, l'ouverture de la barrière à l'aide d'un code s'est bien déroulée et nous vous remercions de votre collaboration. N'oubliez pas cependant que, derrière cette automatisation, il y a des bénévoles qui travaillent!

La qualité du milieu de vie des résidents passe également par la préservation de la santé de notre lac. Parmi les réalisations du comité d'Environnement pendant la période 2020-2021, on peut nommer la poursuite du programme de lutte à l'introduction du myriophylle à épi en partenariat avec la Ville et la CAPSA. De plus, un code de sécurité et de courtoisie pour les usagers du lac

a été élaboré afin de promouvoir les bonnes pratiques du « Vivre ensemble ». Vous en apprendrez plus sur les actions du comité d'Environnement tout au long des pages de la présente édition de *L'Alouette*.

L'APLSI a également mis à jour, au cours de l'hiver, la Planification stratégique de l'Association. Un comité a revu en profondeur ce document qui guidera les actions de l'Association pour la période 2021-2026. Vous en trouverez un sommaire dans cette édition de *L'Alouette* et la version détaillée sur le site web à l'onglet Organisation/Mission des directeurs et comités.

Enfin, le comité des Communications a ouvert une nouvelle page Facebook : APLSI – Association des propriétaires du lac Sept-Îles. Cette page permet la diffusion d'informations touchant divers aspects de la vie au lac et des interactions rapides de votre part, chers amis de la page. N'hésitez pas à y écrire vos commentaires!

Souvent considéré, mais à tort, comme le seul avantage lié à la carte de membre, l'accès à la descente à bateaux n'est qu'un parmi tant d'autres bénéfices que vous retirez d'être membre de l'Association. L'APLSI vous offre également la distribution d'essence pour les bateaux, un privilège rare sur les lacs du Québec, des terrains de tennis/pickleball gratuits que vous pouvez réserver ainsi qu'un prix réduit sur la location des deux salles du Club pour vos réceptions.

L'APLSI organise depuis sa création des activités sportives et sociales dédiées à la communauté du lac Sept-Îles et de Saint-Raymond. Évidemment, la pandémie a déjoué la programmation élaborée par le comité des Activités. Nous avons tout de même pu vous offrir, l'été dernier, un spectacle rassembleur avec la prestation de la chanteuse Stéphanie Bédard installée sur un radeau au milieu du lac. Quelle soirée magique! Et que dire de la patinoire sur le lac à l'hiver 2021 : une affluence hors du commun grâce à une météo clémente et en raison des possibilités limitées d'autres activités. Un gros merci à l'équipe de bénévoles qui ont entretenu la patinoire. De plus, vos généreuses contributions recueillies dans la boîte de dons nous ont permis de créer un fonds spécial qui sera dédié aux dépenses liées à la patinoire. D'autre part, l'APLSI salue l'initiative de résidents qui ont entretenu tout au cours de l'hiver un réseau de pistes pour le ski de fond sur le lac : ces bénévoles ont fait la joie des amateurs de glisse.

Que nous réserve l'été 2021 en termes d'activités? Les bénévoles du comité des Activités sont à l'affût et vous proposeront tout ce qui sera possible considérant la situation sanitaire. Rappelez-vous que les activités sont supportées financièrement par l'APLSI et n'hésitez pas à nous faire des suggestions pour de nouvelles activités!

Vous qui êtes convaincus des bénéfices d'être membres de l'APLSI, parlez-en à vos amis et voisins propriétaires qui ne le sont pas encore. Encouragez-les à prendre leur carte de membre en écrivant à recrutement@aplsi.com.



Jérôme Cloutier, propriétaire

**SERVICE - PIÈCES
VENTE - ENTREPOSAGE**

**Élévateur • Quai
VENTE ET INSTALLATION**



- SERVICE D'ENTREPOSAGE
- VENTE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES : Bateau, Ponton
- RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT
- RESTAURATION DE PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU
- ACCESSOIRES ET PIÈCES DE REMPLACEMENT DE TOUTE MARQUE

**Pontons et bateaux
de pêche**

MONTEGO BAY



**PRODUITS HONDA
MARINE**

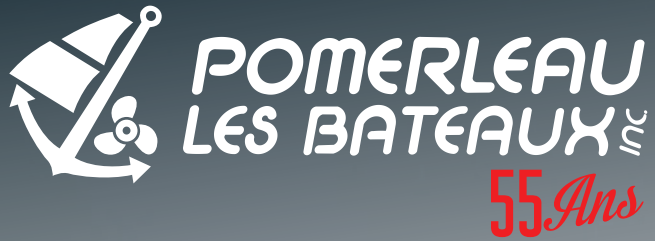
2.3 À 250 HP !!!



**OUVERT
le SAMEDI
jusqu'à MIDI**

653, Côte Joyeuse, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4B2
cloutierstraymond@gmail.com

418 337-8000 • 418 337-9000



DEUX SUCCURSALES
QUÉBEC ET RIVIÈRE-DU-LOUP

POMERLEAULESBATEAUX.COM | 1-888-766-3756

© [POMERLEAULESBATEAUX](https://www.instagram.com/pomerleaulsbateaux)

MasterCraft CHAPARRAL  YAMAHA HARRIS South Bay
CRESTLINER ROBALO ZODIAC BRIG  PARKER



PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU

*Pour vous amuser
pleinement cet été,
rendez-vous chez Dion Moto!*



DION
MOTO
ST-RAYMOND

WWW.DIONMOTO.COM

418 337-2776
1 877 337-8666

840, Côte Joyeuse
Saint-Raymond (Québec)
G3L 4B3

Introduction

Nous proposons aux lecteurs et lectrices un tableau chronologique des étapes significatives du développement de notre lac puisées principalement à partir des écrits du Frère Edmond de la congrégation des Écoles Chrétiennes dans le livre publié en 1952 intitulé simplement : *Le lac Sept-Îles*. Et, bien sûr, nous avons trouvé une mine d'informations dans ce que l'on peut appeler l'encyclopédie du Lac : les 47 éditions de notre revue Alouette.

Merci également à tous ceux qui ont contribué à ce que cette chronologie soit la plus complète possible. Il se peut que quelques événements marquants nous aient échappé. N'hésitez pas à nous les communiquer. Et pourquoi ce tableau ne serait-il pas évolutif? Nul doute que d'autres événements marquants surviendront et seront dignes d'être ajoutés au fil du temps! À suivre...

Tableau chronologique et historique de l'occupation du lac Sept-Îles

1870 Avant cette année-là, les terrains autour du lac appartenaient au gouvernement : "Terres de la Couronne de la province de Québec".

1870 **Premier chalet au lac, : Villa Mon Rêve**

Construit par M. Ferdinand Savary et situé dans la baie du même nom.

1876 **Début du Club de chasse et pêche du lac Sept-Îles.**

Le chalet qui sert d'abri aux pêcheurs et chasseurs est construit sur l'île Génois par Messieurs Antoine Génois, Elisée Pagé et Ferdinand Savary.

Le lac Sept-Îles est reconnu depuis longtemps pour la pêche. Mais la chasse a déjà été très présente.

1882 **Concession du lot du barrage de régulation des eaux du lac**

Entretenu par la Compagnie Jos. Ford, Bishop & son Limité et la Compagnie Bishop Asphalt. Le niveau de l'eau monte de 1,5 mètre et l'île Des Cèdres est submergée. La rivière des Aulnaies devient un petit lac.



1912 **Première famille à s'établir en permanence au lac – Louis Augustin / Walden Lodge**



1913 **Première naissance au lac**

La cigogne passe au lac pour la première fois en février. Naissance du fils Dick dans la famille Augustin avec l'assistance du docteur Jules Desrochers arrivé la veille en ...raquettes! Il fait tempête depuis deux jours!





Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire de confiance !*



Nathalie Renaud
Notaire et
conseillère juridique
nrenaud@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND
196, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : 418 337-2222
Sans frais : 418 254-8924
Télécopieur : 418 337-2271

www.boilardrenaud.com

PLACES D'AFFAIRES

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :
4609, route de Fossambault, bureau 102
Téléphone : 418 875-1671
Val-Bélair : 1800, ave Industrielle, bureau 102
Téléphone : 418 842-4448
Cap-Santé : 348, route 138
Téléphone : 418 285-5457
Pont-Rouge : 86, rue du Collège, bureau D
Téléphone : 418 254-8924

UNIPRIX
PICARD ET SIMARD

vosre destination **bien-être**

Venez découvrir
les
trouvailles



Analyse d'eau

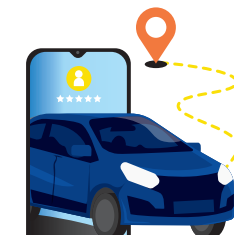
Puits existant - coliformes, entérocoque
89,99\$ + taxes

Nouveau puits = minéraux, pesticides, etc
329,99\$ + taxes



SERVICE À L'AUTO

Renouvelez votre ordonnance
en **ligne** ou par **téléphone** et
récupérez là au
service à l'auto!



**Pas besoin d'entrer,
c'est très sécuritaire**

Livraison gratuite
Service de fax

Centre-ville, Saint-Raymond • **418 337-2238**

1917 Fanfare de St-Raymond / parade sur le lac

« Pour donner plus d'entrain, monsieur Plamondon proposa en 1917 une promenade au lac Sept-Îles avec la fanfare de Saint-Raymond. Monsieur Plamondon, habile menuisier, se chargera de construire une embarcation. La construction se fit sur les bords même du lac; ce navire d'occasion mesurait 25 pieds de longueur par 9 pieds de largeur il était pourvu de deux paires de rames à chaque extrémité. Sur le pont, on avait installé, sur toute la longueur, un banc de chaque côté pour permettre aux musiciens de s'asseoir et une table pouvant servir de support pour les copies de musique. Quatre poteaux soutenaient une couverture en toile qui garantissait contre l'inclémence de la température. Après s'être promené des heures durant, après avoir enchanté les villégiateurs par la musique toute nouvelle sur les ondes du lac Sept-Îles, la parade s'est terminée à l'endroit où se trouve aujourd'hui le chalet des Frères des Écoles Chrétiennes. »

1925 Construction de la chapelle sur l'Île Nadeau**1930 Voies de communication**

« Autrefois il n'y avait qu'une route pour se rendre au lac Sept-Îles. On l'appelait la route Pleau du nom du dernier cultivateur du rang. Un modeste quai permettait facilement l'accès au lac. Ce n'est que plus tard que monsieur Bishop construisit le chemin actuel pour atteindre commodément ses chalets. De leur côté, les propriétaires du voisinage ont fait le leur en direction de la chapelle. Par la suite, monsieur Lucien Plamondon fit achever le chemin du côté Sud jusqu'à la colonie Notre-Dame du Saint-Sacrement puis, vers 1949, la seconde partie peut continuer pour se rendre à son chalet actuel. Vers 1930 monsieur Honoré-Côme Beaupré se construisit une voie de communication pour se rendre à ses nombreux chalets. Actuellement, on relie celui de la chapelle à celui de monsieur Beaupré à l'aide d'un pont jeté sur la passe du lac des Aulnaies. Ce chemin sera fort utile pour les chalets Villa La Salle et Villa Sous-Bois et rendra plus facile l'accès à la chapelle au moyen de l'automobile ».

Service de la poste. Pendant plus de 20 ans, M. Roland Godin a assuré le service postal au lac pendant la saison estivale. D'abord à bicyclette, puis à moto et finalement en auto, il livrait le courrier six

jours par semaine. « Après le souper, pour une heure, il se tenait sur la galerie de M. Paul Beaupré et criait les adresses pour ceux qui venaient en chaloupe. Plus tard, son bureau de poste était dans une cabane près de l'hôtel « Villégiature », aujourd'hui « Le Manoir ». La dernière année, il avait un espace dans le Club. » 1930-53, Mme Charlotte Desaulniers a pris la relève jusqu'à l'installation de boîtes postales.


1931 Construction Villa de la Salle des Frères des Écoles Chrétiennes**1935 Fermeture de la Chapelle de l'Île Nadeau**

« En 1935, la chapelle Nadeau ferme ses portes aux fidèles du lac pour les offices du dimanche. Alors on eut recours aux chers frères qui donnèrent généreusement et gratuitement hospitalité dans leur immense chalet à toute la population en villégiature au bord du lac pour les offices dominicaux. Plus tard, en 1940, pendant la construction de la nouvelle chapelle le même chalet servit encore d'église. Cette fois les pères dominicains agissaient comme desservants. »

1938 L'Île Nadeau devient la propriété des Pères du Saint Sacrement**1940 Construction de la chapelle Notre-Dame de L'Assomption**

« Le 2 juillet 1940, les résidents du lac Sept-Îles, au nombre de 75 familles environ, appuyés du curé de Saint Raymond, demandent à l'archevêché de Québec la permission d'ériger une chapelle sur le bord du lac Sept-Îles pour faciliter le service religieux.





ÉQUIPEMENTS PAQUET
Centre de location, de vente et de service combinant tous vos besoins







Location d'outillage

Équipement Propane
et remplissage de bombonne

Pièces/Accessoires VR


Équipement Solaire
Batteries de toute sorte, Panneau solaire

Catalogue En Ligne
Pages de VR

www.equipementpaquet.com

144 rue Saint-Jacques, Saint-Raymond

418 337-8101



ÉLIZABETH GÉNOIS
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015
elizabethgenois.com
genois@cite.net

843, Côte-Joyeuse
Saint-Raymond, Québec
G3L 4B2



YHETHI
Renaturalisation-Faune-Forêt
À votre service depuis 2008 !

Nos produits...
Cèdres à haie
Végétaux et matériaux
sur commande
Mobilier rustique

Nos services...
Renaturalisation &
stabilisation des berges
Paysagement complet
Service d'entretien
Bassins et jardins d'eau
Jardins fruitiers et maraîchers
Services enviro-conseil
Travaux forestiers
Aménagements fauniques

www.yhethi.ca

info@yhethi.ca

418-337-9191 ou 581-888-0151



PERFORMANCE VOYER





- ★ Vente
- ★ Service
- ★ Entreposage





www.performancevoyer.com
ventes@performancevoyer.com

1 855 899-8111 / 418 337-8744
125, Grande Ligne, Saint-Raymond

L'assistance à la Sainte messe sur l'île Nadeau devenait de plus en plus difficile vu le manque d'espace pour tous les assistants.

Les chalets et les villégiateurs se multipliant avec les années, il devint nécessaire et urgent de construire une vaste chapelle qui réunirait d'une manière plus convenable et plus stable cette colonie estivale. Le terrain est acheté. La construction en fut décidée au cours des vacances 1941 et la bénédiction de la chapelle s'est déroulée en 1942. »

**1940 Premier regroupement des propriétaires
"La Ligue des propriétaires du lac Sept-Îles".**

Des dégâts d'eau importants sont causés par la gestion du barrage : terrains inondés, quais brisés, la sécurité de ceux qui se rendent par barque à leur chalet est précaire, etc.... La priorité est donc de solliciter auprès de la compagnie Bishop Asphalt qui gère le barrage des mesures pour éviter de futurs dommages.

1942 L'île Nadeau devient l'île du Saint-Sacrement

1945 Début de la construction de la Chapelle de la Colonie Notre-Dame du Très Saint-Sacrement



1946 Travaux de réfection au barrage

1947 Électrification de la rive nord du lac

1947 Création de la Colonie Notre-Dame du Très Saint-Sacrement



1948 Procession religieuse sur le lac

« Au soir du dimanche 17 août 1948 l'amphithéâtre laurentien du lac Sept-Îles servait de décor à la traditionnelle procession de barques en l'honneur de Notre-Dame de l'Assomption, patronne de cet endroit de villégiature. Les pères du Saint-Sacrement qui le desservent tiennent à maintenir cette dévotion à laquelle ils attribuent justement la protection accordée par la Vierge à ce lac, car jamais aucune noyade ne s'y est produite.

Sur l'invitation du vicaire, chaque famille délégua donc une embarcation afin d'escorter l'Alouette du révérend frère Edmond, chargé de transporter la statue de la très Sainte-Vierge et le clergé qui l'accompagnait. Dans la centaine de canots, de chaloupes et même de puissants yachts mus à force de bras, car l'usage des moteurs était interdit, tous ceux qui n'étaient pas aux rames ou à l'aviron priaient et chantaient, tenant un flambeau à la main.

Vers huit heures, la flottille, guidée par la barque blanche aux mats décorés se détachant lentement du débarcadère de la chapelle pour glisser gracieusement sur les eaux calmes. Derrière l'île Ouellet, les barques disparurent une à une pour réapparaître soudain plus noires par contraste avec leurs milles points lumineux dans la passe de l'île Génois afin d'obliquer ensuite vers l'île du Saint-Sacrement - l'île Nadeau d'autrefois - où eut lieu, dans l'attente de l'ardente apothéose de torches réunies, le salut en plein air.

Et le grand feu de joie allumé sur la grève de l'île, à l'issue de la cérémonie, en lançant vers les étoiles ces volutes mobiles exprimait la détente des rameurs, heureux d'avoir offert à Marie l'effort physique de leur acte de foi dans les bénédictions de son fils. »

1949 Fondation de l'Association Sportive du lac Sept-Îles Inc.

Dix propriétaires réunis à la chapelle décident de jeter les bases de cette association devenue légale en août de la même année. Elle regroupait 33 membres.



Jean-Guy Cantin Inc.
UNE ENTREPRISE PRIVÉE POUR UN MEILLEUR SERVICE

Huile à chauffage • Gaz • Diésel • Lubrifiant industriel • Hydraulique • Moteur

Louis Cantin, Propriétaire
j-gcantin@derytele.com

1409, rang Notre-Dame
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1M9

Saint-Raymond : 418 337-2705
Cap-Santé : 418 285-1777
Donnacona : 418 285-1777

Les Entreprises GHISMI inc.
prop. Michel Faucher 418 873-2201



- Fosses septiques
- Terrassement
- Excavation
- Démolition
- Champs d'épuration
- Sable
- Pierre
- Gravier
- Terre
- Terre compostée
- Asphalte recyclé

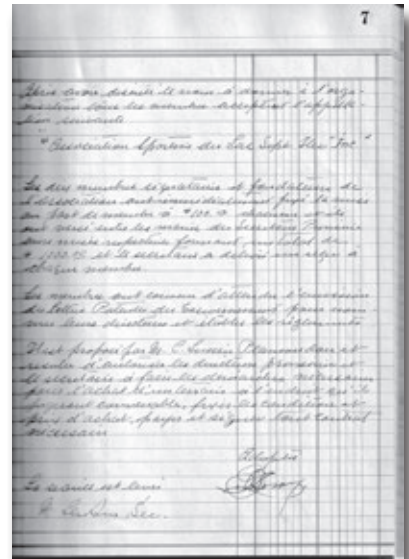
851, route 365, Neuville (Québec) GOA 2R0 R.B.Q.: 8357-5175-01

GESTION SANITAIRE PORTNEUF Pompage de fosses septiques
Bassins d'épuration
Creusage de puits de surface

418 873-2201

Son but selon la charte :

« Organiser, opérer, maintenir et conduire un club social, artistique et d'amusement ou une association dans le but de récréation, d'amusement, d'instruction, de sport et d'athlétisme, de divertissements et la promotion de relations sociales et amicales pour l'usage et le bénéfice de ses membres et leur fournir des repas, rafraichissements et des moyens de récréation.






Garage N. Duplain Itée

Alignement • Freins • Pneus
Suspension • Silencieux

*Bon été...
Profitez-en!*

SPÉCIALITÉS

- **ALIGNEMENT** technologie 3D
- **Suspension voitures américaines et importées**
- **Freins**
- **Amortisseurs MONROE**
- **Crémaillère**
- **Injection**
- **Mise au point**
- **Pose et vente de pneus**
- **Air climatisé (R 134)**

VENTE ET POSE DE PNEUS POUR AUTOS ET CAMIONS



370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Benoit Hardy, propriétaire

418 337-2521

- Organiser tous genres de récréations intellectuelles ou sportives, conférences, concerts, parties de cartes, bals, voyages, pique-niques, jeux athlétiques, concours littéraires ou autres. »

Cette association cesse ses activités à cause d'une situation financière difficile.

1950 Construction du Club Nautique

Inauguration de la Colonie Notre-Dame du Très Saint-Sacrement

1951 Inauguration du Chalet de L'Association

« Le 2 juillet 1950 il était résolu d'acheter de la corporation archidiocésaine de Québec un terrain voisin de la chapelle pour y construire un centre récréatif pour être utilisé par l'association pour des fins sociales sportives et charitables pour les besoins des résidents du lac et assurer ainsi un contrôle moral sur les divertissements des jeunes.

En octobre 1950 le bureau de direction accordait le contrat pour la construction d'un chalet à monsieur Henri Beaupré de Saint-Raymond. Le 8 juillet 1951 avait lieu la bénédiction et l'inauguration officielle du chalet de l'association à laquelle assistait une foule considérable sous la présidence d'honneur des officiers de l'association, des pères du Saint-Sacrement, des révérends frères des Écoles Chrétiennes, des maires des municipalités et les abbés de la cure de Saint Raymond ainsi que les délégués des clubs nautiques de lac Sergent et Saint-Joseph.

L'association, alors composée de 33 membres actifs et permanents avait atteint son but et pendant toute la saison estivale 1951 il y eut régulièrement des activités sportives artistiques sociales et tous les habitués de la colonie se sont montrés empressés de fréquenter le chalet avec assiduité et enthousiasme. »

1960 : La route fait enfin le tour du lac et son entretien devient la responsabilité de la municipalité de Saint-Raymond. L'asphaltage sera terminé en 1974.

1964 : Agrandissement et déménagement de la chapelle Notre-Dame de l'Assomption.

1971 Composition du premier comité de direction de l'APLSI

Un groupe de propriétaires formé par Messieurs Marcel Ouimet, Lionel Langlois, Marcel Blin entreprend les démarches pour fonder une nouvelle association avec en tête M. Gérald White qui tiendra le rôle de président jusqu' en 1973. L'APLSI signe un bail de

20 ans avec l'Archidiocèse de Québec pour la location du club nautique pour la modique somme de \$1.

1973 L'APLSI reçoit ses lettres patentes officielles

L'Association est ainsi reconnue comme organisme à but non lucratif dont la charte précise les objectifs suivants :

1. Grouper en association les propriétaires du lac Sept-Îles et promouvoir leur esprit civique et leur sens des responsabilités.
2. Promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres; s'occuper du bien-être social et matériel des résidents, soit par la création et l'exploitation d'un centre de loisirs; soit par la promotion de services en commun, soit de toute autre manière.
3. Promouvoir et défendre les intérêts des résidents, faire à cet effet des représentations aux corps publics et prendre tout autre moyen utile.

M. Lionel Langlois en est alors président.

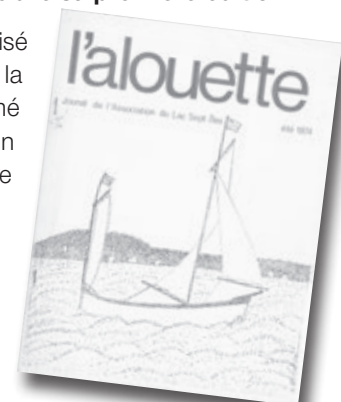
1974 Inauguration de la bibliothèque dans la chapelle

La communauté des Sœurs de la Charité de Saint Louis construit son chalet au lac en 1968. En 1974, la Supérieure confie à Sœur Aliette Marchand la responsabilité d'ouvrir une bibliothèque au lac. L'abbé desservant la chapelle à cette époque accepte que celle-ci soit installée à la chapelle.

Sœur Aliette reçoit de leur maison de Pont Rouge, étagères et livres ce qui permet une ouverture le 9 juillet 1974. Dès le 1^{er} été, 67 membres s'inscrivent, en 201 visites 390 livres sont prêtés. Enthousiaste et motivée, Sœur Aliette continue pendant 26 ans à offrir ce service estival très apprécié par les lecteurs. A l'année longue, elle sollicite les librairies, recueille des dons de livres pour améliorer la collection. À sa retraite, Sœur Aliette et sa communauté lèguent près de 5000 livres à la nôtre qui profite encore de ce service aujourd'hui.

1974 La revue L'Alouette publie sa première édition

M. Yvon Alain a réalisé le premier numéro de la revue. On l'a surnommé le "Père Alouette" Il en a été le responsable pendant neuf ans.



26 Suite du tableau chronologique et historique

1974 Inauguration de la bibliothèque localisée dans la chapelle



1983-87 La situation financière de l'APLSI et la participation de nombreux bénévoles permettent l'achat d'un terrain près du club pour un stationnement, l'aménagement paysager, la réfection des quais et une mise aux normes du chalet.

1995 : Rachat du club nautique et du terrain à la Corporation Archépiscopale de Québec par l'APLSI.

2002 : En assemblée générale spéciale, un plan quinquennal de rénovation du club est adopté et réalisé selon les disponibilités budgétaires.



2007 : Renaturation de la bande riveraine au club nautique et aménagement d'un jardin de démonstration.

2011 : Réfection du vieux quai en bois-béton

À l'hiver 2011-2012 est né le projet de réfection du quai longeant la rive du terrain du club nautique considérant la vétusté de l'ouvrage et du danger qu'il

**GARAGE L.J.A.
PLAMONDON inc.**

L'endroit du bon service !



613, Saint-Joseph, Saint-Raymond
www.garageljaplamondon.com

1 866 330-2221 • 418 337-2221



**Bonne
saison
estivale**

- Alignement
- Injection électronique
- Air climatisé
- Antirouille
- Freins
- Direction
- Suspension
- Échappement
- Diagnostics scanner
- Circuit électronique

*Roulez en toute tranquillité !
Confiez votre véhicule à notre équipe
de techniciens qualifiés !*

OTOBOX

Entretien régulier
véhicules neufs ou usagés
de toutes marques

Service de navette
ou voiture de courtoisie
disponibles

présentait pour les usagers. Des plans et devis ont été effectués pour obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et également un permis émis par la Ville de Saint-Raymond. Les travaux ont été entrepris au mois d'avril 2012 à la fonte des glaces et pendant que la vanne du barrage était ouverte. Coût des travaux de l'ordre de 100 000\$.



2012 : Célébration de la dernière messe à la chapelle Notre-Dame de l'Assomption le 8 juillet.

2013 : Travaux majeurs de réfection du club nautique



Au printemps 2013, lors de la corvée d'ouverture du club, il a été constaté que le bâtiment actuel présentait d'énormes lacunes structurelles et fonctionnelles.

Durant la saison estivale de 2013, les responsables de la gestion du club ont obtenu trois propositions de firmes spécialisées pour déplacer le bâtiment existant dans le but d'y construire des fondations avec solage pour permettre d'agrandir en même temps le bâtiment actuel.

Une importante levée de fonds a été menée auprès de la Ville de Saint-Raymond et auprès des membres. Près de 259 000 \$ ont été nécessaires pour la réalisation du projet. Des dons de matériaux ont été faits par plusieurs membres et de nombreux bénévoles compétents ont contribué au projet.

Avec ce projet, la superficie habitable du club nautique est passée de 3 100 pieds carrés à 6 200 pieds carrés. Les travaux ont débuté en septembre 2013 et le bâtiment a été placé sur ses nouvelles fondations à la fin du mois d'octobre. Les travaux d'aménagement intérieur de la salle du sous-sol ont été réalisés pendant l'hiver 2013-2014.

2014 Travaux de réfection au barrage



2017 Démolition de la chapelle du lac, devenue désuète et trop détériorée.



Autres photos en page suivante





PNEUS PRESTIGE
PNEUS ET MÉCANIQUE

Garage DU COIN INC.

LE SPÉCIALISTE

À votre service
depuis 51 ans !

Remorquage 24 h



Assistance
routière
autorisée

418 873-5426



MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- AIR CLIMATISÉ
- FREINS
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- SILENCIEUX
- SOUDURE
- SUSPENSION - DIRECTION
- LAME DE RESSORT
- INJECTION ÉLECTRONIQUE

POSE ET VENTE DE PNEUS



- BRIDGESTONE
- GOODYEAR
- DUNLOP
- MICHELIN
- TOYO

- FIRESTONE
- YOKOHAMA
- CONTINENTAL
- DEAN
- PIRELLI

- BF GOODRICH
- GENERAL
- KELLY
- UNIROYAL
- NOKIAN

ENTREPOSAGE DE PNEUS

MÉCANIQUE DIESEL

RÉPARATION DE VR

VÉHICULES DE COURTOISIE DISPONIBLES

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond • 418 337-2224

2019 Dévoilement d'une plaque commémorative sur le 1^{er} emplacement de la chapelle Notre Dame de l'Assomption offerte par la Ville de Saint-Raymond



6 juillet 2019
- dévoilement
d'une plaque
commémorative
de la chapelle



Plusieurs congrégations religieuses se sont installées au lac et ont contribué à son développement tout au long de son histoire:

- Les Frères de Écoles Chrétiennes
- Les Pères Dominicains
- Les Pères du Très Saint Sacrement
- Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis

Il y a eu quatre chapelles au lac :

- Chapelle de l'île Nadeau, construite en 1925 par l'abbé Jean-Thomas Nadeau.
- Chapelle assez modeste sur l'île Desrochers, construite par Paul Desrochers pour son frère Alexandre, Dominicain.
- La chapelle Notre-Dame de l'Assomption construite en 1940 à l'endroit actuel du Club nautique, déménagée puis démolie en 2017.
- La chapelle de la colonie Notre-Dame du Très Saint Sacrement, l'actuel Camp Portneuf, construite en 1945, toujours debout mais désacralisée depuis.

GARAGE L. VOYER
PIÈCES D'AUTO ENR.



À votre service depuis + de 50 ans

Récupération

Nous sommes acheteurs pour les pièces et la ferraille : • Automobiles • Camions
• Tracteurs • Etc.

• Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées

Nous payons en argent comptant

418 337-7102
permis de récupération SAAQ

1035, rang du Nord, Saint-Raymond

Permis de recyclage

Les « Belles Histoires familiales » du Lac

C'est un plaisir de découvrir de belles histoires de familles solidement implantées au lac Sept-Îles. Déjà, plusieurs d'entre elles nous ont raconté comment leur attachement au lac s'est développé au fil du temps.

Cette année, c'est 50 ans d'histoire que nous raconte M. André Martin. Il nous partage généreusement de précieux souvenirs sur sa vie d'insulaire. Une histoire regroupant d'abord les trois premiers acquéreurs de l'île Nadeau : les familles Fleury, Fontaine et Goulet. Une belle histoire familiale et d'une grande amitié... mais aussi d'aventure, de débrouillardise, de vie et d'esprit communautaire, d'implication sociale. Bravo!

Heureux 50^e anniversaire à vous tous
et encore longue vie insulaire!

Si vous avez le goût de partager l'histoire de votre famille avec nous l'an prochain, n'hésitez pas à me contacter. Cela me fera plaisir de vous en parler davantage. Claudette Genois, genoisclaudette@gmail.com

Mes souvenirs des 50 ans passés à l'île Nadeau

INTRODUCTION

Bien des résidents du lac doivent se demander qui sont les gens qui habitent l'Île Nadeau, (Saint-Sacrement ou « Wasat », ou encore « des Pères » pour les plus vieux). Bien des légendes ont circulé, allant d'anciens curés défroqués à une commune de hypes des années 60. Voici donc la vraie histoire de ces citadins, qui ont acquis l'île en 1971 et qui l'habitent depuis maintenant 50 ans. Voici aussi comment ils ont développé cette île magnifique au beau milieu de notre lac. Ce texte retrace l'histoire de cette bande de jeunes entrepreneurs qui ont eu la chance d'acquiescer ce magnifique milieu de vie; milieu qui, avouons-le, n'a rien d'ordinaire, jusqu'à en faire, l'heure de la retraite arrivée, leur résidence principale.

1- D'où viennent les gens qui ont acquis l'île Nadeau en 1971

L'histoire de cette acquisition est intimement liée à la paroisse du Très Saint-Sacrement de Québec et surtout à son Centre des loisirs puisque les trois acquéreurs initiaux de l'île avaient un lien très étroit avec le fonctionnement de ce centre des loisirs.

On doit d'abord préciser que le trio avait développé une amitié en devenant moniteurs bénévoles à ce centre des loisirs, en plus d'y rencontrer leurs futures épouses. C'est ainsi que le plus vieux des trois, Lucien Goulet s'unit à Suzanne Miron, une monitrice, que Michel Fleury, président des moniteurs, a épousé Suzanne Morency, vice-présidente des monitrices et que Jean Fontaine, également moniteur est devenu le mari de Yolande Poirier, d'abord monitrice et par la suite secrétaire du Centre. Quant à Michel Fleury, il est devenu, quelques années plus tard, le directeur du Centre, secondé par Yolande qui est restée secrétaire jusqu'en 1972.

Au cours des ans, les trois couples sont devenus trois familles avec de jeunes enfants. Tant et si bien qu'au moment de l'acquisition de l'île, il y avait quatre enfants Goulet (Josée, Michel, Chantal et Patrick), deux jeunes Fleury (Simon et Dominique) et, pour compléter cette marmaille, François Fontaine, le fils de Jean et Yolande.

Quant à moi, je n'ai pas fait partie des trois acquéreurs, mais depuis le début de cette aventure j'ai été un résident locataire de l'île. Je ne suis pas non plus arrivé à l'île via une amitié développée au centre des loisirs, mais par alliance, comme on le disait dans le temps. J'ai épousé la sœur de Suzanne, donc Michel Fleury devenait mon beau-frère et son épouse Suzanne ma belle-sœur. De plus, ayant aussi deux enfants (Nathalie et Nicolas), la famille Martin s'intégrait graduellement à ce groupe et y partageait les joies de l'été.

2- Les circonstances qui ont mené à l'achat de l'île

À la fin des années 60, les trois amis toujours impliqués dans le fonctionnement du Centre des loisirs Saint-Sacrement demandèrent aux Pères du Saint-Sacrement la permission de venir passer à l'île, déjà délaissée depuis quelques années, pendant quelques semaines leurs vacances d'été avec leurs familles. Comme les Pères connaissaient la bonne réputation de nos trois amis et de leurs épouses, déjà bien impliqués dans l'animation des installations visant les loisirs des jeunes, ils consentirent

favorablement à cette demande répétée au cours des trois années qui ont précédé la vente de l'île.

Au cours du printemps 1971, les trois familles qui étaient tombées sous le charme de l'île, véritable oasis de paix et tout aussi agréable terrain de jeux pour les enfants, firent parvenir aux Pères une offre d'achat pour l'île et pour tous ses bâtiments ainsi que pour le terrain riverain comprenant aussi un abri à bateau pour quatre chaloupes. N'ayant plus d'intérêts pour cette propriété qu'ils avaient délaissée depuis plusieurs années et convaincus que le trio de « bons paroissiens » en ferait bon usage, et après une habile négociation les Pères consentirent à l'automne 1971, à vendre l'île avec tout ce qu'elle contenait ainsi que les installations riveraines. Pour réaliser la transaction, les trois partenaires ont mis sur pied la Société FGF (Fleury, Goulet, Fontaine). Ce nom apparaît toujours pour le terrain riverain sur la carte de Google Earth.

3- Les premières années d'occupation de l'île

Les bâtiments délaissés depuis plusieurs années avaient besoin, on s'en doute bien, de rénovations majeures et d'adaptation pour faciliter la vie des nouveaux propriétaires. D'abord ils décidèrent de s'installer dans un même bâtiment, le réfectoire en forme d'oiseau. Comme ce bâtiment était doté d'une cave, ils y installèrent une toilette, une douche et une salle de lavage. Ils divisèrent les parties à l'étage en trois parties où logeraient les trois familles, avec comme espace commun la cave. Cette occupation commune des trois familles durera de 1972 jusqu'au milieu des années 1990.

Pour pouvoir générer des fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'île, le trio décida de mettre en location à chaque été les deux chalets du docteur Monette et les deux petits bâtiments qui avaient servi de chambre aux autorités des pères du Saint-Sacrement. Les liens d'amitié développés au Centre des loisirs Saint-Sacrement demeureront évident à la suite de l'arrivée des premiers locataires. D'abord les sœurs Couture et leurs deux enfants, ex-monitrices au centre, ont louées le plus petit chalet du Dr Monette. Surnommé la discothèque, il servait au temps des Pères de lieu de détente et de loisirs. Les deux frères Lamontagne dont Alain qui était très lié au centre des loisirs se sont joints aux autres en louant les deux petits bâtiments anciennement utilisés comme refuge par les autorités des pères. Les liens d'amitié développés au Centre des loisirs se sont donc raffermis au cours de ces années vécues au charme de l'île. Quant à moi et à ma famille, nous avons loué dès les premières années, le grand chalet du docteur Monette.

Le chalet de l'abbé Nadeau (dit le taudis ou pour certains le presbytère) avec ses deux petites chambres attenantes (surnommées le salon jaune) a été réservé à l'accueil des familles des trois propriétaires, principalement pour loger alternativement les parents de Jean Fontaine (Stan et Bernadette) et ceux de Michel Fleury (Omer et Émilienne) qui venaient passer une partie de leurs vacances et donner un appréciable coup de main pour la réalisation de certains travaux. Ces installations ont aussi été occupées par d'autres membres des familles dont Raymond et Thérèse Morency, les parents de Suzanne, l'épouse de Michel, ainsi que le plus jeune frère de Michel, Robert et à sa conjointe Carole Goulet (aucun lien de parenté avec Lucien). Il est également nécessaire de rappeler que ce lieu a été au cours des étés un lieu mémorable de tournois de canasta impliquant les membres des trois familles.

Quant à la chapelle, elle a servi de centre communautaire pour des activités lors de jours de pluie; le cœur, avec son système de sur sur l'autel, devint le salon des adultes et la nef quant à elle, avec sa table de ping-pong, était destinée aux jeux des enfants. Quelques partys mémorables s'y sont d'ailleurs déroulés, groupant tous les habitants de l'île et leurs amis.

Les trois propriétaires avaient vraiment un esprit de pionnier. Ils se sont fait un devoir d'habiter l'île non seulement l'été, mais d'en profiter aussi les fins de semaine d'hiver. Dans les premières années, après avoir isolé de leur mieux la partie qu'ils occupaient et y installé des radiateurs électriques, ils habitaient les lieux sans avoir accès à l'eau courante. En effet, durant les saisons plus clémentes, l'eau provenait du seul puits de surface de l'île et les tuyaux d'amenée étaient en surface. Ils ont donc adopté la procédure suivante : le premier des trois qui arrivait le vendredi soir après le travail démarrait le chauffage électrique pour réchauffer les trois appartements. Puis, muni de plusieurs chaudières, direction la surface gelée du lac pour y puiser, à même un trou déjà percé dans la glace, l'eau nécessaire au fonctionnement des installations sanitaires. Quant à l'eau potable, chacun apportait ses réserves dans des bidons. Dans les premières années, Jean et Yolande arrivaient même de Montréal avec leur bébé François. Fallait vraiment le faire!!!

4- Un aspect communautaire pour la réalisation des travaux

Certains travaux de rénovation se sont déroulés selon le style des corvées d'antan, avec la participation de tous les adultes présents à l'île. Pas question d'engager des entrepreneurs ou des ouvriers spécialisés. La débrouillardise était de mise. Les matériaux nécessaires étaient transportés à l'île par des moyens simples : deux chaloupes à rames attachées ensemble l'été et l'hiver, en motoneige avec une sleigh. L'équipement était tout aussi rudimentaire, provenant des outils (marteaux, scies, haches, pelles, pics et autres) laissés sur place dans la boutique par les Pères ou complété par les propriétaires. Pas d'équipement motorisé ou sophistiqué, sauf des équipements de base : « skill saw », banc de scie, scie à chaîne, etc. L'huile de bras était donc requise. Même les vieux clous étaient récupérés et décrochés les soirs de pluie par un travail collectif dans la boutique, le tout accompagné d'une bonne bière (ou peut-être 2).

La première corvée qui s'imposait était la réfection des toits de tous les bâtiments qui avaient soufferts du manque d'entretien.

Ensuite, il a fallu s'attaquer à la consolidation des poutres de soutien dont certaines étaient chancelantes. Puis ce fut autour de la mise aux normes des installations septiques qui devaient remplacer les vieux « puisards ». Une première fosse septique en ciment fut coulée assez grande pour le nombre de chambres du bâtiment des trois propriétaires. Puis ce fut au tour du creusage du trou de la deuxième fosse septique, celle du chalet loué par les Lamontagne. Avec Jean Fontaine, j'ai été affecté à cette tâche. C'est à cette occasion que j'ai compris ce que voulait dire « travailler au pic et à la pelle », seuls instruments disponibles pour réaliser ce trou dans un terrain rempli de « colonies » de roches et de « matériel gris », sorte de gravier pris dans la glaise. Cela nous a pris l'été à creuser ce trou, avec comme agrément de devoir à l'occasion vider à la chaudière le trou de son eau après une grosse pluie. Pour les fosses septiques des deux chalets du Dr Monette, les propriétaires ont fait appel, une fois le lac suffisamment gelé, aux services de Germain Beaupré avec sa rétro caveuse.

Un autre exploit digne de mention est la réunification des deux chambres initiales louées aux Lamontagne en y ajoutant une partie centrale qui en ferait un unique chalet avec deux chambres un salon-cuisine et une salle de bain. Il fallait pour ce faire aligner les deux chambres en faisant pivoter chacune de 30°. Quand on m'a exposé le projet, j'ai trouvé cela complètement fou. C'était sans tenir compte du génie inventif de notre trio. Des madriers de 16 pieds ont été fixés en croix aux poutres sous le plancher et qui excédaient les murs de quelques pieds. Puis sous le centre de la pièce, au milieu de la croix, un morceau de poteau de téléphone placé à l'horizontale qui a servi de pivot. Il ne restait qu'à dégager les appuis aux quatre coins. Les bras disponibles sur l'île furent mis à contribution pour la manœuvre. Agrippant les quatre coins de la première chambre, nous avons réussi assez facilement à la faire pivoter à sa place. Reprise de la manœuvre pour la deuxième chambre. Cela allait bien au début, mais à moitié chemin plus rien ne bougeait malgré nos efforts (je le savais que ça ne marcherait pas, pensais-je!!). Tout à coup, on entendit crier WOW provenant de l'autre côté. On avait oublié de débrancher les fils électriques. Le débranchement effectué, la seconde chambre a été placée, sans effort à l'endroit choisi. Par la suite, la partie centrale de 18 pieds par 12 fut construite ainsi que la galerie couverte. Ce « nouveau » bâtiment allait devenir mon chalet à compter de 1984.

Personnellement, j'ai beaucoup appris de cette participation aux travaux communautaires, moi qui venais d'une famille de « pousseurs de crayons ». Ma première leçon fut d'abord de tenir convenablement un marteau, enseignée par Omer Fleury, menuisier de son métier. Avec l'expérience que j'ai prise, j'ai pris confiance en moi tant et si bien que j'ai réalisé seul quelques années plus tard la conversion de mon chalet en résidence permanente). Mais j'ai surtout appris à partager la valeur commune du trio initial pour le respect de la nature et de l'environnement. Dès l'achat, le trio s'est fait un devoir de respecter la bande riveraine initiale et même de la renaturaliser, là où c'était nécessaire. Aussi, leur volonté de rendre conforme aux exigences du règlement toutes les installations septiques de l'île dénote une haute préoccupation environnementale.

5- La vie communautaire de nos familles dans la nature

Pour une certaine période, nous étions cinq familles, comprenant les deux enfants de Denise Couture et les deux miens, en plus des

7 enfants du trio, donc une douzaine d'enfants dont l'âge variait de 7 à peine 7 ans. C'était un endroit idéal pour leur faire goûter ensemble aux joies de la nature. À leur disposition, deux grands carrés de sable, l'un à proximité du chalet des propriétaires, l'autre à proximité du quai principal de l'île. On trouvait le long de ce quai, une « plage » permettant la baignade, une activité très prisée. Une autre activité populaire était la pêche au bout du quai, il arrivait fréquemment qu'une pleine chaudière se remplisse rapidement de perchaudes, de crapets-soleil et, oh horreur, de quelques barbottes (André, viens me décrocher la barbotte SVP). Le jeudi soir, j'étais chargé d'emprunter la seule chaloupe à moteur pour aller reconduire tous les enfants au cinéma du jeudi présenté au Club nautique et bien sûr d'aller les rechercher. Une autre activité très populaire pour les enfants était la « cachette noirceur » juste avant le coucher. Les jours de pluie, il y avait le ping-pong et les jeux de société dans la chapelle. Plus tard vinrent le ski nautique, le voilier et la planche à voile. À proximité du chalet des propriétaires, il y avait aussi des balançoires et un jeu de badminton, ce dernier étant réservé aux adultes le soir venu.

Cette camaraderie donnait aussi lieu à des soupers communautaires quand il faisait beau, pour marquer des fêtes ou des événements particuliers comme la fin de la saison d'été. Toutes les familles apportaient leur contribution à la préparation du repas et on se retrouvait tous attablés aux grandes tables de pique-nique devant le chalet des propriétaires.

6- La préparation de la retraite sur l'île

Après une vingtaine d'année de vie communautaire et l'âge de la retraite approchant pour le trio autant que pour moi, au début des années 90, les trois propriétaires ont décidé de subdiviser l'île et ainsi mettre fin à l'indivision afin de pouvoir réaliser des projets personnels, comme y établir leur résidence permanente à l'île une fois la retraite venue. Ils entamèrent alors des discussions pour conclure à une procédure de division dont la première étape était de procéder à l'arpentage de l'île. Les résultats de cette opération ont été la création de 19 terrains conformes aux règles en vigueur (soit un minimum de 4000 mètres carrés de surface et 50 mètres de façade sur la rive). Le trio se répartit équitablement les terrains en prenant soin que chacun puisse être propriétaire d'un bâtiment déjà construit.

Dès 1993, Jean et Yolande Fontaine firent construire leur résidence sur un de leurs terrains au centre ouest de l'île et ont conservé longtemps le petit chalet du docteur Monette dont il était propriétaire depuis la subdivision de l'île. Ce chalet habitable seulement durant la saison estivale a été loué pendant plusieurs années à un résident de la paroisse Saint-Sacrement. Lucien Goulet, devint propriétaire de la chapelle et du presbytère qu'il a transformé en sa résidence permanente. Lucien m'a aussi vendu le chalet que je louais depuis dix ans. Je l'ai ensuite isolé et rénové pour en faire ma résidence permanente à compter de 2011. Il restait comme bâtiment le réfectoire. Le trio l'a vendu à des plus jeunes dont les parents provenaient aussi de la paroisse Saint-Sacrement : Jean-François-Hamel et Annie Sylvain ainsi que Martin Blanchard et sa conjointe. Ils ont alors divisé le bâtiment en deux parties et l'ont amélioré pour qu'il soit habitable à l'année.

À l'automne 1994, Michel Fleury a acquis et transporté à l'île sur un radeau une « pépinière » qui a servi à la construction de sa résidence. Elle sert également depuis ce temps à l'occasion à divers travaux

que nous lui confions. Michel a construit sa résidence permanente sur un de ses terrains au nord de l'île en 1995. Plus tard, s'ajouta une importante partie. La résidence devenait une de bigénération, partagée avec son fils Simon et sa conjointe Geneviève Martineau. Michel a aussi vendu un terrain, à la pointe sud-ouest de l'île, à son frère Robert et sa conjointe Carole Goulet. Ils y ont construit, une résidence habitable à l'année. Michel vendit enfin à Bernard Godbout et Marie Turcotte, amis de Robert, l'ancien chalet du docteur Monette. Ils le transformèrent et l'agrandirent pour devenir également une résidence habitable à l'année. Il est à noter que Robert et Carole ont été moniteurs au Centre des loisirs et, par la suite, ils devinrent codirecteurs du « Samedi Jeunesse » de ce centre. Quant à la famille Godbout/Turcotte, en plus d'être moniteurs, Marie a remplacé Yolande Fontaine comme secrétaire du Centre des loisirs à compter de 1972 et Bernard fut le président du conseil d'administration de ce centre.

La séparation de l'île ainsi que la construction de nouvelles résidences ont donné lieu à un vaste chantier mobilisant de la machinerie spécialisée pour le déplacement de la ligne électrique, le creusage des puits de surface, partout où il y avait déjà des résidences ou des résidences projetées, ainsi que le creusage de certaines fondations et installations septiques, mais aussi pour le transport par camion de tous les matériaux nécessaires à la construction des installations de Jean et Yolande. Cette vaste opération s'est déroulée à l'hiver 1993, non sans que le trio n'ait dû construire un solide pont de glace.

Conclusion : et maintenant en 2020.....

Aux termes de cette opération, chaque résidence ancienne ou nouvelle est devenue indépendante. Chacune a son terrain propre, son puits, son quai, son installation septique, etc. Ce qui ne signifie pas que le climat communautaire s'est évanoui. Tout au contraire, nous formons toujours une petite communauté où le bon voisinage et l'entraide mutuelle sont de mise. L'esprit communautaire existe encore aujourd'hui, et ce même après 50 ans.

Aujourd'hui, moi et le trio du début avons tous atteints un âge « vénérable » variant entre 75 et 80 ans. Depuis 50 ans, nous avons partagé le même rêve et nous espérons qu'il dure encore longtemps..., si la santé nous le permet. Il est aussi souhaité que cette merveilleuse expérience se poursuive à travers nos héritiers.

En terminant, il me faut souligner que l'esprit communautaire développé à l'île s'est aussi transposé au profit de la communauté du lac Sept-Îles et s'est même fait sentir à Saint-Raymond et dans toute la région portneuvoise par l'implication de plusieurs d'entre nous aux organismes communautaires. Lucien Goulet a été élu membre du Bureau de direction de l'APLSI et a été son président pendant quelques années. Il a été aussi bénévole avec sa conjointe Suzanne au bingo qui servait à financer notre association. Michel Fleury a lui aussi été directeur puis secrétaire de l'APLSI, responsable du renouvellement du comité environnement qui a donné naissance au plan quinquennal « Mon lac, j'en prends soin ». Après avoir été membre du conseil d'administration du Centre de santé et des services sociaux de Portneuf pendant six ans, Michel est devenu en 2010, le président fondateur de la Table de concertation des aînés de Portneuf et est toujours en poste.

sushi *et cie* M

Offrez-vous
un petit plaisir d'été,
commandez en ligne
ou par téléphone

COMMANDE EN LIGNE AU
www.sushimetcie.com

En tout temps
CHOIX DU CHEF 175\$/MORCEAU
— Sélection fine et variée au nombre de votre choix —



au 381, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

418.337.1414

Suivez-nous sur



Sushi M et Cie




R.A.Y. CONSTRUCTION
ET RÉNOVATION
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL




SERVICES OFFERTS :

- Construction neuve
- Rénovation
- Agrandissement
- Galerie, patio, verrière et terrasse couvert
- Accompagnement pour auto-constructeur
- Finition intérieure et extérieure
- Revêtement extérieur
- Aide à la conception de plan
- Vente et installation de portes et fenêtres
- Toiture

Rémi Genest et Annie Gauthier
Propriétaires

 418 337.9118

 418 808.6001

RBQ : 5691-6042-01



ray.construction@hotmail.com | 104, rue Gingras, Saint-Raymond G3L 2W6



EXCAVATION

• résidentielle • commerciale

Installateur

Ecoflo

SYSTÈME **ENVIRO**SEPTIC

BIONEST
Incorporé à l'environnement

RBQ 2355-8463-65

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION
& CONSTRUCTION DE CHALET EN FORÊT**

• MACHINERIE FORESTIÈRE • PÉPINE • EXCAVATRICE • FOSSE SEPTIQUE

418 284-3249

500, rang Saguenay, Saint-Raymond (Québec) G3L 3G1

CM
SOUDURE
CONCEPT

SÉBASTIEN CHABOT
418 283-3121

STEVE MOISAN
418 399-9153

• ALUMINIUM
• STAINLESS
• ACIER

• CONCEPTION
• FABRICATION
• RÉPARATION



Nouvelle entreprise à Saint-Raymond

- Rampe sur mesure
- Garde-corps
- Abri
- Réparation de bateau et ponton, etc.

Obtenez une soumission gratuite pour tous vos projets petits et grands !

124, rue des Forces, porte 115

administration@cmsoudureconcept.ca

Prévenons l'introduction du myriophylle à épi

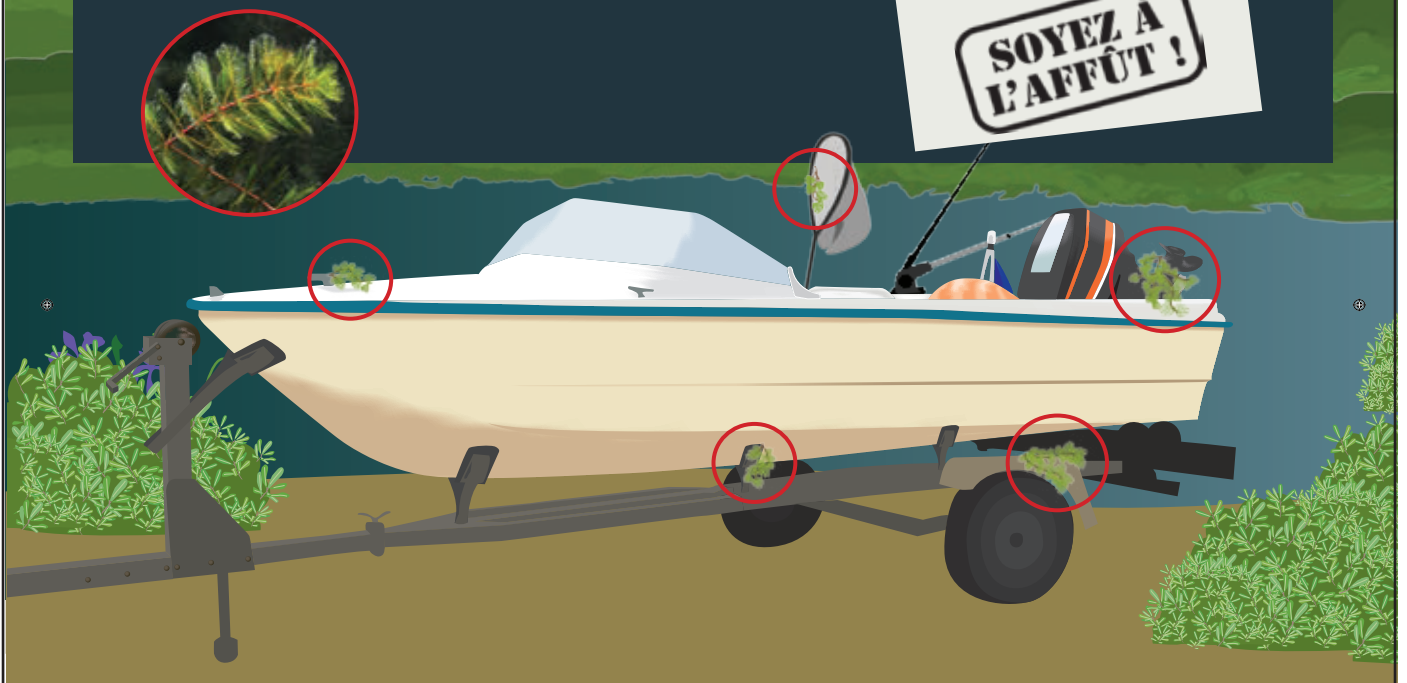
PROPAGEZ LE MESSAGE PAS LES PLANTES!



4 ÉTAPES À SUIVRE :

- ✓ **INSPECTEZ** l'embarcation, la remorque et le matériel
- ✓ **RETIREZ** et jetez les végétaux
- ✓ **NETTOYEZ** les endroits où les plantes peuvent s'accrocher
- ✓ **VIDEZ** l'eau

LES PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
SOYEZ À L'AFFÛT !



Quant à Jean-François Hamel, il a été lui aussi directeur de l'APLSI et responsable du comité de la sécurité nautique avec son ami Martin Blanchard. Jean Fontaine a été bénévole au transport médical à l'hôpital de Saint-Raymond, puis bénévole au Club de motoneige de Saint-Raymond pour l'entretien des pistes et du garage, en plus d'être patrouilleur à l'occasion. Jean s'est aussi impliqué dans l'entretien de la vélo-piste durant plusieurs étés. Sa conjointe Yolande est bénévole à la bibliothèque de l'APLSI. Quant à moi j'ai exercé plusieurs fonctions, secrétaire de l'APLSI pendant sept ans, responsable de *L'Alouette* pendant quelques années, membre du comité environnement, bénévole au transport médical d'abord à l'hôpital puis au Comité Vas-Y et secrétaire de la

Table de concertation des aînés. Toute cette implication témoigne que les citoyens que nous étions ont su s'impliquer dans notre communauté d'accueil.

Personnellement, la rédaction de ces souvenirs de mes cinquante années passées à l'île me fait encore une fois me rendre compte à quel point j'ai été chanceux d'avoir participé à cette expérience. Chanceux d'avoir découvert ce magnifique milieu de vie dans la nature. Chanceux aussi d'avoir appris à travailler de mes mains et d'avoir découvert les bienfaits du travail en équipe, mais surtout chanceux d'avoir été accueilli par ceux qui sont devenus mes grands amis.

Par André Martin

Les pionniers de l'Île Nadeau

Note de l'auteur

Ce texte s'inspire largement de l'ouvrage du Frère Edmond, frère des Écoles chrétiennes, paru en 1952 sous le titre LE LAC SEPT-ÎLES – 1952. Le frère Edmond est un personnage légendaire du lac Sept-Îles, résidant au chalet des Frères des Écoles Chrétiennes, il était passionné d'histoire. C'est ainsi qu'au cours de ses séjours au lac Sept-Îles, il s'est mis à colliger auprès des résidents du lac l'origine de certains chalets qui meublaient alors les rives, mais aussi de relater certaines anecdotes ou événements typiques de la vie au lac. Il a donc publié le fruit de ses découvertes en 1952

Le frère Edmond a adopté, comme page couverture de son ouvrage, le voilier *L'ALOUETTE* appartenant à monsieur Émile Denis parce qu'à ses yeux ce voilier représentait à merveille la vie au lac. Les premiers dirigeants de notre association ont sûrement voulu perpétuer cette tradition en intitulant notre revue annuelle *L'ALOUETTE*.

Les pionniers du développement de l'île Nadeau : l'abbé Jean-Thomas Nadeau et le docteur Rodolphe Monette

En 1918, monsieur Antoine Genois, propriétaire de la beurrerie et qui possédait toutes les îles sauf une (l'île Desrochers), a vendu l'une d'entre elles pour la somme de 300 \$ à l'abbé Jean-Thomas Nadeau, journaliste à *L'Action Catholique* et à son ami le docteur Rodolphe Monette. Aux dires du frère Edmond, ces deux compères qui habitaient Lévis étaient considérés par les gens du coin comme « les premiers véritables touristes » à venir s'établir au lac Sept-Îles. Selon le frère Edmond, « *la bonne population donnait en ce temps l'impression de considérer plutôt les touristes comme des gens un peu fantaisistes, un peu fainéants, des gens qui ne travaillaient pas en tout cas* ». Le développement de l'île qu'assureront l'abbé Nadeau et le docteur Monette allait leur prouver le contraire.

Dès l'été 1918, l'abbé Nadeau fit construire son chalet sur

la face nord-ouest de l'île : « *une humble maisonnette de deux étages* ». Le frère Edmond décrit ce premier été de la façon suivante : « *Premier été au lac, été de petites misères joyeusement endurées, été surtout de travail manuel pour les habitants de l'île. Tout y était à faire; défrichage, chemins au quai, sans autre moyen de travail que des bras non habitués à ce genre d'ouvrage et, partant, malhabiles. Mais la vie au grand air, l'activité de tous les jours, le paysage merveilleux du lac des Sept-Îles suffisaient, avec beaucoup d'optimisme, à faire oublier les petits ennuis inhérents à une installation nouvelle, et les premiers touristes virent leurs vacances passer en un rien de temps* ».

En 1921, l'abbé Nadeau agrandit son chalet en y ajoutant sur le côté une petite aile de 8 pieds par 10 pieds devant lui servir de chapelle. Cet ajout pouvait à peine contenir l'autel, et les résidents du lac pouvaient désormais assister à l'office divin en se tassant dans la pièce principale du chalet. Ce furent là les premières cérémonies religieuses tenues au lac Sept-Îles. Puis, en 1925, le nombre de résidents du lac ayant considérablement augmenté, l'abbé Nadeau, paya de ses propres deniers (6 000 \$) la magnifique chapelle attenante à



son chalet, (chapelle qui existe encore et qui est bien conservée). Cette chapelle d'une architecture spéciale (arches autoportantes) comportait un maître autel et de nombreux ornements en bois; l'intérieur était entièrement lambrissé en planches de noyer et des vitraux reprenaient la forme des arches. Les nombreux résidents du lac pouvaient dès lors assister à la messe chaque matin ainsi qu'à la grand-messe du dimanche dans un climat propice au recueillement.



Le frère Edmond décrit ainsi l'atmosphère qui régnait à la sortie de la grand-messe : « Chacun se rappelle aussi la réunion qui s'organisait spontanément sur le quai après la messe, les bons mots et les taquineries d'un chacun, la discrète charité de l'abbé Nadeau, cependant que les canots, les modestes chaloupes, les hors-bords capricieux, les yachts luxueux prenaient peu à peu leurs passagers pour s'éloigner ensuite en éventail vers les quatre coins du lac, laissant en arrière d'eux, avec un long sillon sur l'eau calme du lac, le souvenir d'un bel office dominical, original dans son cadre, unique autant que pieux dans sa forme. ».



Quant au docteur Monette, il construisit en 1922, sur la face ouest, un grand chalet et un plus petit pour ses invités

Sur le milieu de l'île, un vaste terrain devant servir de potager fut réservé et une cabane à glace fût aussi érigée à l'arrière du chalet de l'abbé Nadeau. De nombreux projets étaient en marche pour moderniser les installations et pour les agrandir, car l'abbé Nadeau organisait en quelque sorte une colonie de vacances pour y accueillir gratuitement des jeunes étudiants et des collégiens peu fortunés pour leur faire connaître les joies de la nature.

Ces premiers bâtiments (y compris la chapelle) existent encore aujourd'hui et ont été rénovés.

L'abbé Nadeau passait habituellement tous les étés au lac Sept-Îles Il y arrivait de bonne heure en juin et s'y attardait tard à l'automne. L'hiver, à maintes reprises, l'abbé Nadeau et le docteur Monette venaient y passer quelques jours pour profiter de ce décor tout blanc. Ils en profitaient pour faire de longues randonnées sur les lacs gelés ou à travers les sentiers de montagnes. L'abbé Nadeau en profita pour dresser une carte situant les lacs environnants et les divers autres endroits qui avoisinent le lac Sept-Îles

En 1927, l'abbé Nadeau céda sa part de l'île au docteur Monette qui en devint l'unique propriétaire. L'abbé Nadeau venait tout de même passer l'été à l'île jusqu'à sa mort en 1934. Après la mort de l'abbé Nadeau, l'organisation de l'île, privée de son principal animateur avec ses chalets et sa chapelle, ne pouvait que périlcliter, d'autant plus que le docteur Monette était de plus en plus accaparé par les obligations de sa profession.

L'île devient l'île Saint-Sacrement

À la fin des années 1930, le docteur Monette a loué pendant quatre années consécutives à la Congrégation des pères du Très-Saint-Sacrement l'île et ses installations. La chapelle, pratiquement fermée depuis la mort de l'abbé Nadeau, redevint le centre des offices religieux sous l'initiative du père Ernest Carrier, curé de la paroisse du Très Saint Sacrement à Québec. Chaque dimanche la chapelle se remplissait deux ou trois fois de pieux résidents comme au temps de l'abbé Nadeau. Le père Carrier perpétua même la tradition des pieuses processions aux flambeaux sur le lac pour souligner la fête de Notre-Dame de l'Assomption, patronne du lac Sept-Îles. Cette mission pastorale des pères du Saint-Sacrement se poursuivit jusqu'en 1950 même après la construction de la chapelle sur le bord du lac en 1943. Le frère Edmond écrit à ce sujet : « le père Ernest Carrier, curé de Saint-Sacrement, fut désigné par Mgr l'Archevêque comme desservant de la Colonie estivale de Notre-Dame de l'Assomption du lac Sept-Îles. » C'est ainsi qu'était désignée la nouvelle chapelle sur le bord du lac.

C'est en juin 1942, que le docteur Monette vendit, pour la somme de 3 000 \$, l'île aux Pères du Saint-Sacrement, y compris tous les bâtiments. La même année 1942, les Pères du Saint-Sacrement achetèrent de Joseph E. Savary un morceau de terrain sur le bord du lac Sept-Îles devant servir d'accès pour se rendre à l'île.

L'île s'est alors peuplée à chaque été de nombreux novices, de pères et de frères qui vinrent y passer leurs vacances d'été. Pour les accueillir, on transforma les deux chalets du docteur Monette et celui de l'abbé Nadeau en dortoir et on construisit un vaste réfectoire en forme d'oiseau, divisé en trois parties. Dans la partie est, le réfectoire des pères, à l'ouest le réfectoire des frères et des novices, enfin au centre, la cuisine. On construisit aussi deux petits chalets de 12 pieds par 12 pieds qui servaient de refuges, l'un pour le père maître des novices et l'autre, pour son assistant.

Ristourne

**Partager
1 064 365 \$*,
c'est dans
nos valeurs.**

**Nous sommes fiers de partager ce montant
avec nos membres et notre communauté :
c'est ça, la force de la coopération.**

Détails et conditions à desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

* Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne à la communauté provient des excédents de l'année financière 2020 et est déterminé sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses. Pour tous les détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.



Les Chefs Comptables inc.



Vos casse-tête comptables on s'en occupe!

Notre équipe partage les valeurs que sont l'honnêteté, l'intégrité, le perfectionnisme et le respect.

Plus de
25 ans
d'expérience

**SERVICES AUX ENTREPRISES,
TRAVAILLEURS AUTONOMES,
OSBL ET OBNL**



SERVICES OFFERTS :


- Comptabilité
- Tenue de livres
- Impôts des sociétés (T2, CO-17, T3)
- Gestion des comptes payables et recevables
- Service de paie
- Remises gouvernementales (DAS, CNT, FSSQ, etc.)
- Remises TPS / TVQ
- Préparation des états financiers
- Liaison avec vérificateurs externes
- Implantation de système comptable
- Soutien comptable
- Chiffrier Excel personnalisé
- Financement commercial
- Service personnalisé
- Aide au démarrage et gestion d'entreprise
- Service bilingue
- **Et bien plus...**



Saint-Raymond Québec

581 319-2999 • 1-866-LES-CHEFS

info@leschefscomptables.com

Retrouvez-nous sur 

leschefscomptables.com



CENTRE DENTAIRE
DIONNE

*Laissez-nous vous traiter
comme si vous étiez un membre
de notre famille*



Dr François Dubé
Dentiste généraliste

Dre Laurie Arsenault
Dentiste généraliste

Dr Jean-Sébastien Dionne
Dentiste généraliste

Dre Laurence Bellerive
Dentiste généraliste

**L'EXPÉRIENCE ET LA TECHNOLOGIE DE POINTE
SE COMBINENT POUR VOUS OFFRIR LES MEILLEURS
SOINS DENTAIRES ADAPTÉ À VOS BESOINS.**

- Service de dentisterie complet et familial
- Service d'orthodontie Invisalign
- Service d'implantologie
- Prothèses amovibles et sur implants

**URGENCES VUES
LE JOUR MÊME**

Ouvert 5 jours et 2 soirs

418 337-4641

746, rue St-Joseph, Saint-Raymond

418 873-4002

4, rue Saint-Pierre, Pont-Rouge



www.centredentairedionne.com



CONSTRUCTION

CÔTÉ & FILS INC.

PLUS DE 30 ANS
D'EXPÉRIENCE

PLUS DE 800
PROJETS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PORTNEUF & QUÉBEC

- SPÉCIALISÉ EN **CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE BÂTIMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**
- UNE ÉQUIPE **COMPÉTENTE ET DYNAMIQUE**
- PROJET EN **GÉRANCE, FORFAITAIRE ET SERVICE CLÉ EN MAIN**

418 337-4255

CCFINC.CA
R.B.Q. : 2325-3578-38

FROMM
FOUR-STAR NUTRITIONALS

ROYAL CANIN

FAMILY OWNED
OVEN-BAKED
Tradition
ENTREPRISE FAMILIALE

Toiletage & Coupe de griffes

MOI J'AIME ACHETER LOCAL

Grande sélection de produits

418-337-1321

Élégance Animale
Nutrition | Suppléments | Toilettage

Les Pères remplacèrent aussi le quai devant l'ancien chalet du docteur Monette par un quai majestueux, assez vaste pour y recevoir plusieurs embarcations. Son extrémité se terminait par un abri à bateaux surmonté d'un toit. Puis, sur le terrain riverain nouvellement acquis, un abri à bateaux fut construit assez grand pour contenir quatre embarcations. Plusieurs autres améliorations furent apportées à l'aménagement du terrain et des rives.

Après des représentations politiques, les Pères de Saint-Sacrement obtinrent de Maurice Duplessis qu'il soit fait en sorte que l'île soit desservie par l'électricité.

C'est à cette époque que les Pères du Très Saint-Sacrement développèrent sur le bord du lac, avec l'aide de paroissiens, une colonie de vacances sous le nom d'abord de colonie Notre-Dame qui deviendra par la suite le Centre de plein air Saint-Sacrement (CPASS). C'est l'actuel Camp de Portneuf

Dans les années 1960, le recrutement de novices ayant considérablement diminué au fil des ans, l'île Nadeau fut délaissée progressivement par les Pères du Saint-Sacrement qui en restèrent tout de même propriétaires jusqu'à sa vente en 1971. (voir autre article au sujet de l'île Nadeau).

Par Claudette Genois

Année bousculée par la COVID-19

Notre communauté, comme partout ailleurs au pays et au monde, a été victime des effets de la pandémie mondiale reliée au COVID-19. Cet épisode triste de notre vie collective fera désormais partie de l'histoire de notre lac. De façon globale, il semble que la région de Portneuf et de la Ville de Saint-Raymond aient été relativement épargnées. Il y a eu des cas de contagion, des hospitalisations et des mortalités, mais en relativement petit nombre. Une population plus éparpillée, une distanciation naturelle omniprésente ont contribué certes à ralentir la propagation communautaire.

Pourtant, notre lac a connu un fort achalandage au cours de l'été et de l'hiver 2021. La circulation des embarcations motorisées était dense à plusieurs périodes de la journée, surtout les weekends. Notre association a dû renoncer à plusieurs activités devant les contraintes des consignes sanitaires, sauf celle du spectacle sur l'eau qui a été un grand succès de participation. Cet hiver, grâce au travail de nombreux bénévoles, le sentier de patinage et de marche était large et bien entretenu, attirant de nombreux adeptes, résidents du lac, de Saint-Raymond et d'ailleurs. Le télétravail a certainement incité plusieurs résidents à travailler à partir de leur domicile ou de leur chalet pendant cette période.

La pandémie de la COVID-19 a exacerbé de nombreuses tensions, provoqué des situations de violence familiale et

causé beaucoup de détresse dans plusieurs secteurs de notre société, sans compter les dommages importants à l'économie. Il faudrait, pour en tirer des leçons sur le plan humain, en ressortir avec une plus grande sensibilité envers nos proches et une plus grande bienveillance sociale. Bravo aux résidents du lac qui, dans un esprit de solidarité bien connu, ont rendu service à leurs voisins et amis, en faisant ou ramassant leur épicerie, en partageant des livres, en prenant des nouvelles, etc. Ces gestes ont certainement adouci le confinement obligé. Cette pandémie nous a démontré que nous portons tous individuellement une part de responsabilité envers le sort de nos concitoyens.

La pandémie n'est pas terminée et ses effets se feront sentir encore longtemps. Les mesures sanitaires seront encore de mise en 2021 malgré la campagne de vaccination amorcée depuis plusieurs semaines. Il ne faut pas baisser la garde! Nous avons la chance d'avoir à Saint-Raymond une clinique de vaccination à proximité nous permettant de nous prémunir rapidement contre les effets de la COVID-19. Profitez-en. Bonne santé à tous et à toutes.

Claudette Genois
Maurice Marcotte

Les chalets joliment baptisés!

En 1952, cinquante-six (56) chalets et résidences étaient déjà construits autour du lac et sur les îles. À l'époque, les propriétaires leur donnaient un nom. Et oui, on les avait "baptisés"!

"Quelle belle tradition!" me confiait un jour M. Yvon Alain, surnommé l'historien du lac! Ce dernier aurait bien voulu qu'elle se poursuive. Quelques-uns ont bien essayé sans que l'idée ne se généralise autour du lac! Mais quand même, quelques nouveaux propriétaires ont trouvé des noms originaux pour leur résidence et nous en remarquons encore quelques-uns bien conservés du passé.

De la poésie? Bien sûr! Mais peut-être un peu de pratique! La route autour du lac n'a été terminée qu'en 1960. On se rendait donc aux chalets situés au nord et aux extrémités du lac par barque. Le nom affiché sur la façade des chalets ou bien en vue sur la rive pouvait aider à s'orienter! Et même une fois la route développée, les

numéros civiques n'ont été distribués qu'en 1974. Alors, pratique pour la visite...

Le choix du nom était réfléchi, inspiré ou évocateur! Voici quelques exemples :

- Prénom du propriétaire ou d'une personne aimée :

Camp Yvon, Camp Aimé, Roméo et Juliette, Émilie, Camp Corinne, Alma, etc.

- Vocation :

Mon Abri, Mon Gîte, Le Foyer du Guide, etc.

- Localisation :

Aux 4 vents, Aux 4 chemins, Petite Venise, Au charme de la baie, Au soleil levant, Villa Belle-Vue, etc.

- Environnement :

Villa Les roses, Villa Sous-bois, Villa Des Érables, etc.

Mais aussi ce qu'on souhaite y retrouver pour sa famille et partager avec ses visiteurs :

Bon Accueil, Villa Joie, Les Cœurs Joyeux, Joyeux Passetemps, Villa Mon Repos, Des Loisirs, Vive La Gaité, Le Sourire, Détente, Bonheur et Nos Souvenirs, etc.

Et pourquoi pas avec humour en prime:

« Temps'dresse », « Do-Mi-Si-La-Do-Ré », « Riant Séjour (ous-kon rit) », et « Chez Henri, On rit » , etc.



1947-08, Lac Sept-Îles (1) Chalet Godin



1946-08, Lac Sept-Îles, Villa Claire Fontaine



Chalet Au Petit Bonheur

Camp Portneuf

Le Camp Portneuf, devenu en 2015 un organisme à but non lucratif administré par un conseil d'administration local bénévole, hérite d'une longue histoire liée au développement de la communauté du lac Sept-Îles et contribue toujours activement à offrir de saines activités de loisir aux jeunes et aux familles de la collectivité raymondoise, dans le respect du magnifique environnement du lac.

Un peu d'histoire :



« Le domaine et la vaste maison de monsieur Lucien Plamondon, l'actuel pavillon principal face au lac, devenus la propriété des pères dominicains en 1939 furent vendus au gouvernement provincial en 1942 et ensuite, au début de juillet 1947, le domaine et la maison ont été revendus aux pères de la paroisse Saint-Sacrement qui organisèrent cette même année la colonie de vacances Notre-Dame du Très Saint-Sacrement. Au cours des vacances d'été, plusieurs groupes de jeunes s'y succèdent à la grande joie de tous.



Les pères dominicains ont commencé à organiser des activités pour les jeunes dès 1942 jusqu'à ce que Les Pères du Saint-Sacrement prennent la relève avec la Colonie Notre-Dame du Saint-Sacrement.

Le 17 septembre 1950 avait lieu la bénédiction solennelle de la colonie Notre-Dame du très Saint-Sacrement et de la gracieuse de petite chapelle dédiée à Jésus adolescent. La cérémonie qui réunit plus d'une centaine d'amis et de bienfaiteurs de la colonie fut présidée par Monseigneur Alphonse Gagnon curé de la basilique de Québec. »

(source : *l'Action catholique* septembre 1950)



La chapelle, inaugurée en 1950 avait été construite en 1945 et utilisée depuis 1947.

Le Camp Portneuf offre des activités de loisirs durant toute l'année et favorise l'accès aux familles à faibles revenus. Les camps de jour de la Ville de Saint-Raymond utilisent les plateaux d'activités en été et les groupes scolaires de toute la région tiennent des activités ponctuelles au Camp.

Les valeurs mises de l'avant par le Camp Portneuf s'inscrivent parfaitement dans la mission de l'Association des Propriétaires du lac Sept-Îles :

- L'esprit de communauté
- L'environnement
- L'aventure

Nous remercions les résidents et usagers du lac de respecter les espaces et les berges du camp pour assurer la plus grande sécurité des jeunes. L'accès aux activités de base de plein air les weekends comporte des tarifs abordables pour les familles du lac.

La vie au lac dans les années 50



Transport sur le lac, d'une rive à l'autre, dans la vieille barque des pères. Date inconnue.



1947



1949



1947 – Grand-père Henri Vachon



Transport en commun sur le lac



1947

La vie au lac dans les années 50



Chasseurs de caribou au lac Sept-Îles



1946 – Chez les Landry



1947



1952



1960 – première disco-mobile au lac



COVID sur glace... tout un cocktail!!!!

Privés de restaurants, de rencontres entre amis et de soupers en famille ou entre amis.

Privés de sports d'équipe, d'activités organisées, de cours de toutes sortes, la table était mise pour un sevrage qui s'annonçait extrêmement difficile et déprimant. Tout était en place pour que la morosité gagne la communauté du lac Sept-Îles reconnue pour son optimisme et son dynamisme légendaire.

Qu'à cela ne tienne, les bénévoles du lac ont pris le moral des résidents et des utilisateurs sur leurs épaules et leur ont offert une année de patinage, de marche, de fatbike et de ski de fond hors du commun.

Pour ceux et celles qui le connaissent, Éric Lessard n'était pas pour se laisser ébranler par la situation et tomber dans la déprime. Dès que la glace fut sécuritaire, il a mis sa machinerie sur le lac et a débuté les travaux. Il a aussi confié à son beau-frère Mario Moisan une lourde responsabilité, soit celle de passer le plus de temps possible à l'entretien de la patinoire. Défi que Mario a relevé avec brio.

La COVID n'a pas eu que des effets négatifs. Elle a aussi permis à certains grands voyageurs contraints de rester au pays de s'impliquer de façon significative. Au risque d'omettre certaines personnes, impossible de passer sous silence l'implication exceptionnelle de Bernard Perron, Patrice Mathieu et Denis Cayer. Avec Éric et Mario c'est sans relâche qu'ils ont offert à la population un lieu d'activités physiques hors du commun. Nulle part ailleurs vous ne pouviez retrouver un tel sentier de patinage, une boucle de plus de huit kilomètres. Les témoignages des utilisateurs nous l'ont confirmé. Tous étaient sans mots. Outre les résidents, plusieurs utilisateurs ont découvert notre trésor de moins en moins caché. Nos

généreux bénévoles ont même poussé le service à la clientèle à son maximum en adaptant l'anneau de patinage aux très nombreux marcheurs en créant une bande en bordure de la glace afin que de plus en plus de personnes puissent en profiter. Moi, j'appelle ça une offre de service augmentée!!!

Il ne faut pas passer sous silence l'apport de Guillaume Plamondon qui a ajouté à nos activités de magnifiques sentiers de ski de fond sur le lac. Et Dieu sait qu'entretenir des sentiers sur un lac exposé aux grands vents est tout un défi.

Je m'en voudrais aussi de passer sous silence la participation de « Mère Nature ». Il faut nous le dire, l'hiver 2021 nous a offert ce qu'il avait de meilleur : peu de neige et suffisamment de froid pour que la surface glacée soit sécuritaire. Bref, une année inoubliable! La qualité et la longévité de notre précieuse patinoire resteront longtemps marquées dans nos mémoires.



Éric Lessard

Mario Moisan

Merci sincère aux nombreux bénévoles, à la Ville de Saint-Raymond et à tous ceux qui ont pu mesurer l'ampleur du travail et des coûts qu'engendre une telle activité hivernale en faisant un don. Espérant que nos précieux bénévoles seront encore là l'an prochain.

Date de calage du lac : 16 avril

Nouveautés du comité de l'Environnement - APLSI

Le comité Environnement de l'APLSI n'a pas chômé durant la dernière année. Ses membres, Claire Lessard, Georges Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau et moi-même, avons travaillé à identifier les principales priorités environnementales pour les cinq prochaines années. C'est maintenant chose faite et vous pouvez consulter les neuf priorités dans la **Planification stratégique 2021-2026** de l'APLSI. (www.aplsi.com)

Fiers de leurs accomplissements depuis plusieurs années, les bénévoles du comité Environnement contribuent à la préservation de la qualité du milieu naturel du lac et du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable. Comme responsable de ce comité, je les remercie chaleureusement. C'est une bonne façon d'agir afin de préserver l'héritage pour nos enfants et petits-enfants et notre joyau, qu'est le lac Sept-Îles.

Depuis 2008, la communauté du lac s'est prise en charge : renaturation des rives, assainissement des installations septiques, aménagement des fossés et tributaires autour du lac, protection des zones sensibles du lac par l'installation de bouées informatives, protection de la zone humide de la baie Vachon, programme de prévention à l'introduction du myriophylle à épis, sensibilisation des utilisateurs d'embarcations à l'effet néfaste de grosses vagues, etc.

Pour continuer dans la même veine, voici les neuf priorités sur lesquelles les bénévoles du comité Environnement travailleront au cours de la prochaine année :

1. Développer une approche et un plan de préservation à l'échelle du bassin versant du lac Sept-Îles;
2. Poursuivre la prévention de l'introduction et la propagation

de plantes exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épi;

3. Concilier l'usage des embarcations à moteur au maintien de la qualité de l'eau et des écosystèmes riverains;
4. Réduire au minimum l'apport de sédiments et de nutriments (phosphore, azote) dans le lac et éviter leur dispersion;
5. Protéger les bandes riveraines;
6. Préserver les milieux naturels et le couvert forestier à l'échelle du bassin versant du lac Sept-Îles;
7. Assurer la protection et prévenir la perte de milieux humides dans le bassin versant du lac Sept-Îles, dont le milieu humide de la Baie Vachon;
8. Favoriser la préservation de la biodiversité de la faune aquatique, aviaire et terrestre;
9. S'assurer que les membres disposent de toute l'information pertinente en ces matières.

Les moyens et les actions qui seront déployés pour atteindre ces objectifs sont détaillés dans la **Planification stratégique 2021-2026** de l'APLSI (www.aplsi.com).

Je profite de l'occasion pour inviter toute personne autour du lac à venir se joindre à notre belle équipe (environnement@aplsi.com)

Je vous souhaite un bel été 2021.

Pierre Gourdeau,
responsable Comité Environnement - APLSI

Lutte au myriophylle à épi

Mieux vaut prévenir que guérir

Pourquoi donner un tel titre alors que cet article porte sur une plante envahissante qui menace le lac Sept-Îles ? S'agit-il d'un article médical ? D'une nième chronique sur le COVID-19 ? Non, ne vous en faites pas. Mais le parallèle à faire entre ce que nous vivons tous et toutes avec la pandémie et la lutte à mener afin d'éviter que le myriophylle à épi s'introduise dans le lac est pertinent. De plus, il permet peut-être de mieux capter votre attention et votre intérêt à l'égard de nouvelles mesures à mettre en place pour protéger les descentes à bateaux du lac d'une utilisation par une embarcation ayant navigué sur un autre lac contaminé par le myriophylle.

Maintenant le parallèle entre le COVID et le myriophylle. Par exemple, existe-t-il un vaccin ou une solution miracle contre le myriophylle à épi ? La réponse est non et le sera toujours. Les experts sont unanimes à ce sujet. Le professeur en biologie à l'université Laval, Monsieur Claude Lavoie, expert en ce domaine, est catégorique au sujet de cette plante : *on ne l'éradique jamais, une fois introduite dans un lac, on est pris avec pour toujours*. Il n'existe aucun procédé mécanique ou biologique permettant de l'éradiquer. Le vaccin n'existe donc pas ! *Un autre témoignage* : « *C'est dur pour certains d'admettre qu'il n'y a pas actuellement de miracle possible* », convient Isabelle St-Germain, biologiste et chargée de projets en développement durable au Centre régional de l'environnement (CRE) des Laurentides.

Autre parallèle intéressant. Le myriophylle à épi est-il contagieux ? Là aussi, les experts sont unanimes. Il suffit d'un seul brin pour que cette plante s'introduise et se propage à un rythme exponentiel dans un lac. On peut s'imaginer facilement le résultat si une hélice vient en contact avec une plante adulte haute parfois de 3 mètres. Elle provoque d'un coup une éclosion de centaines de brins se propageant un peu partout. En moins de 20 ans, le myriophylle a envahi le lac Sergent. Il en est de même au lac Saint-Charles dont 40 % de sa superficie est maintenant couverte de myriophylle.

Maintenant en coûte-il plus cher guérir que prévenir ? Parlez-en aux riverains des lacs en Estrie, dans les Laurentides ou encore plus près de nous au lac Sergent. Non seulement cela coûte cher, mais les efforts en temps et en énergie déployés par les bénévoles sont astronomiques. À Brompton, pour 10 000 m² de toile de jute déployée au fond de l'eau pour étouffer la plante, cela a coûté plus de 300 000 \$. Au lac Sergent, 30 000 \$ seront dépensés pour espérer conserver attractant les corridors d'entraînement des canots et des kayaks. Au lac D'Argent en Estrie, il en coûte plus de 60 000 \$ avec 400 toiles à étendre. Le lac Mégantic dans les Appalaches est aux prises avec des éclosions un peu partout avec pour résultats la création de corridors de navigation et le recours depuis maintenant deux ans à des plongeurs qui retirent près de 2 tonnes de myriophylle à chaque année dans le secteur de la marina.

Les photos ci-après démontrent bien ce qu'il en coûte de guérir :



Autre coût non négligeable, indirect peut-être, mais non-négligeable. La perte de valeur des résidences, Une étude de l'Université Laval en venait à la conclusion que, à terme, un fois un lac envahit par cette plante, cela pouvait provoquer une perte de l'ordre de 40 % de la valeur des résidences. De quoi annuler la hausse des valeurs dont nous profitons actuellement.

La meilleure option : la prévention

Au lac Sept-Iles, nous pouvons encore prévenir. Les bénévoles de l'Association œuvrant à la détection n'ont encore rien détecté dans le lac. Nous sommes privilégiés d'être encore épargnés. Il n'est donc pas encore trop tard pour éviter son introduction, mais il est minuit moins une, considérant sa prolifération partout au Québec. Après deux années de sensibilisation auprès des riverains sur l'importance de nettoyer son embarcation avant de la mettre à l'eau et, il va de soi, surtout si elle a été utilisée sur un autre lac, que peut-on faire de plus pour éviter son introduction ?

Une étude d'importance réalisée par l'université de Sherbrooke concernant la lutte au myriophylle à épi dans le lac Témiscouata soutient qu'un des outils à privilégier afin d'éviter sa propagation est d'intervenir sur les vecteurs d'introduction en améliorant la gestion des rampes de mise à l'eau. Il y est indiqué clairement qu'une bonne gestion des rampes de mise à l'eau est essentielle pour contribuer à la réduction des risques de propagation du MEE et en particulier à l'égard du transport d'embarcations d'un plan d'eau à d'autres qui est sans contredit, la principale cause de la propagation du MEE.

Pour y arriver et avoir l'assurance qu'une embarcation a été nettoyée et que l'on a retiré toutes traces de cette plante selon les règles de l'art avant l'utilisation d'une rampe de mise à l'eau, l'étude est là aussi sans équivoque. Elle confirme que les rampes de mise à l'eau, ce que l'on désigne aussi comme les descentes à bateaux, doivent être protégées d'une utilisation d'une embarcation provenant d'un autre lac envahit par le myriophylle. Cette possibilité d'invasion provenant d'un autre lac est une réalité. Plus de 180 lacs au Québec sont maintenant touchés par ce fléau.

Plusieurs municipalités au Québec ont misé sur le potentiel d'une bonne gestion des rampes de mise à l'eau en utilisant les compétences dont elles disposent. De nombreuses municipalités, que ce soit en Estrie ou dans les Laurentides, ont adopté une réglementation pour protéger leurs lacs de

cette espèce envahissante. L'approche est simple, pour utiliser une descente à bateaux, l'embarcation doit être sans danger pour le lac, exempte de myriophylle. Cela est certifié par une vignette apposée sur le bateau donnant ainsi l'assurance que son utilisateur a pris les mesures nécessaires pour protéger le lac de l'introduction de cette espèce envahissante.

Déjà dans Portneuf, des municipalités ont utilisé leurs pouvoirs pour prévenir et protéger les descentes à l'eau d'une utilisation néfaste pour la santé du lac. On pense ici à Saint-Ubalde ou encore à Lac-Sergent qui ont adopté des outils de prévention contre le myriophylle à épi. Ces règlements sont maintenant en vigueur et visent à éviter une détérioration de leur situation.

Au lac Sept-Îles, nous avons encore l'opportunité d'éviter l'introduction du myriophylle à épi si nous agissons maintenant en protégeant nos descentes à bateaux de leur utilisation par des embarcations ayant été utilisées sur d'autres lacs. La mise en place de nouvelles mesures un peu plus contraignantes demandera certes un peu d'adaptation, mais n'est-ce pas cette capacité que nous avons tous démontrée au cours de la dernière année. Le plan d'action du comité conjoint en environnement APLSI/Ville contre le myriophylle à épi est maintenant à cette étape de voir à mieux protéger nos descentes à bateaux en recourant notamment aux pouvoirs dont dispose la municipalité. Prévenir demeure toujours la meilleure solution.

Agissons maintenant

Marc Rondeau

Luc Proulx

Pierre Gourdeau

Code de sécurité et de courtoisie pour les usagers du lac Sept-Îles

La mise en place de ce code a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques du « vivre ensemble » sur notre plan d'eau. Il vise à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les divers usagers du lac, protéger la qualité de l'eau du lac et améliorer la sécurité nautique et la sécurité des usagers.

LE « VIVRE ENSEMBLE » ET LA BONNE CONDUITE...

Pour conduire une embarcation de plaisance, il faut détenir la compétence requise et posséder sur soi une preuve d'âge et son permis. Le respect des autres usagers implique un ensemble de saines pratiques dont tous doivent tenir compte.

- Respecter les priorités de passage des nageurs, des embarcations non motorisées et des embarcations avec activités nautiques tractées;
- Circuler le plus loin possible des baigneurs, des pêcheurs et des autres embarcations non motorisées (voilier, kayak, canot, chaloupe, pédalos, etc.) et éviter de leur faire des vagues;
- Éviter l'ancrage à moins de cent (100) mètres des rives face à une résidence et ne pas déverser de déchets organiques dans le lac;
- Éviter la pratique des activités nautiques motorisées et la vitesse élevée des embarcations après le coucher du soleil et avant huit (8) heures le matin;
- Avoir un sifflet ou un klaxon ainsi que les équipements de sécurité à bord de son embarcation;
- Avoir un vêtement de flottaison individuelle (VFI) de taille appropriée pour chaque personne à bord de l'embarcation;
- Respecter les normes du fabricant sur le nombre de personnes à bord et la capacité de l'embarcation;
- Limiter la consommation d'alcool lorsque vous conduisez une embarcation de plaisance. Au Québec, la règle du taux d'alcoolémie maximal de 0,08 s'applique sur l'eau, tout comme en voiture.

LA VITESSE DES EMBARCATIONS

Toute embarcation doit naviguer à une vitesse adéquate afin d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres embarcations. De plus, une vitesse adéquate permet de diminuer son impact sur l'environnement et de limiter la production de vagues qui peuvent éroder les rives. Il est fortement suggéré de :

- Naviguer à moins de 10 km/h lorsque vous êtes à moins de trente (30) mètres de la rive ou dans un secteur où il y a moins de trois (3) mètres d'eau;
- Réduire la vitesse dans les sept (7) zones de vitesse restreinte (zones sensibles) identifiées par les bouées « pas de vague » et ne pas y pratiquer les sports de tire (ski nautique, wake, bouées tractables, etc.);
- Lever le pied du moteur et réduire sa vitesse au minimum lorsque vous vous trouvez dans moins d'un (1) mètre d'eau (eau peu profonde, plage, petite baie...);
- Naviguer au centre du lac lors de la pratique d'activités nautiques impliquant des motomarines et des embarcations produisant de grosses vagues;
- Prendre connaissance de la carte de navigation du lac et respecter les zones de navigation suggérées (0-30 mètres, 30-100 mètres, 100 mètres et plus) pour les différentes activités nautiques.



LES VAGUES

Chaque conducteur d'embarcation est responsable des vagues qu'il génère. La conduite en vitesse de cabrage (vitesse intermédiaire provoquant le déplacement d'eau maximum) est à éviter. Les vagues importantes ou l'effet cumulatif de ces dernières peuvent contribuer :

- À éroder les berges et conduire à un apport plus important de nutriments dans l'eau, favorisant le développement d'algues bleu-vert (cyanobactéries);
- À endommager les équipements tels que les quais ou les embarcations qui s'y trouvent;
- À détériorer la qualité des écosystèmes aquatiques et la qualité de l'eau;
- À augmenter le risque d'accident.



QUALITÉ DE L'EAU

Une eau de bonne qualité est primordiale pour la santé d'un lac et rend celui-ci attrayant aux yeux des résidents et utilisateurs. Il est donc important de :

- Ne rien jeter dans le lac ou sur le rivage (déchets, eaux usées, déchets organiques, essence, huile et autres contaminants);
- Utiliser un système prévenant les fuites lors du remplissage des réservoirs à essence;
- Privilégier l'achat et l'utilisation d'un moteur à quatre temps ou électrique;
- Inspecter et nettoyer soigneusement (bateau, canot, kayak, etc.) la coque, le pied du moteur, l'hélice, la remorque de l'embarcation ainsi que tous autres équipements (ancres, bouées, matériel de pêche ou de plongée, etc.) avant la

mise à l'eau (voir guide de prévention de l'introduction du Myriophylle à épis : www.aplsi.com/documents2019/BrochMyrioweb.pdf).

LE BRUIT

Le bruit nuit à la paix et à la quiétude des personnes qui vivent autour du lac ainsi qu'à ses usagers. Lors de la pratique de vos activités nautiques, il est important de :



- Éviter les bruits inutiles et répétitifs lors de la conduite de votre embarcation (virages serrés, acrobaties, sauts de vagues, etc.);
- Ajuster l'intensité des systèmes de son dans l'embarcation pour ne pas nuire à la quiétude des riverains;
- Utiliser vos systèmes d'avertissement (sirène et klaxon) seulement en situation d'urgence.

LES MOTOMARINES

La pratique d'activités avec ce type d'embarcation a le fort potentiel de provoquer des impacts négatifs pour l'écosystème du lac et est responsable d'une grande proportion de tous les accidents des plaisanciers. Il est donc important de :

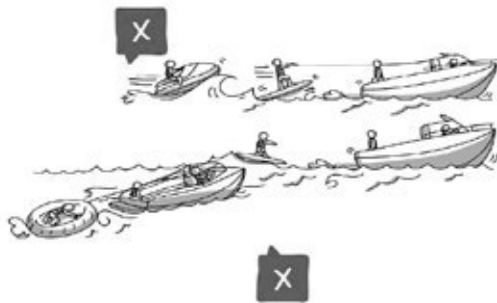


- Ne pas faire de courses, d'acrobaties, d'encerclements répétés, de sauts en utilisant les vagues des autres embarcations ou de chavirements intentionnels;
- Ne pas approcher à moins de cent (100) mètres d'un nageur ou d'une embarcation non motorisée;
- Naviguez au centre du lac lorsqu'à grande vitesse ou dans les zones éloignées des résidences pour des raisons de sécurité et de quiétude;
- Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et les passagers d'au moins 8 ans et tous doivent porter une VFI en tout temps.

LE « WAKEBOARD », LE SURF ET LA TRACTION DE TUBE OU AUTRE ACCESSOIRE GONFLABLE

La pratique de ces activités génère de grosses vagues et comporte un certain risque. Il est fortement recommandé de :

- Pratiquer ces activités dans les zones d'eau profonde et au milieu du lac, à plus de deux cents (200) mètres de la rive et dans des zones de plus de cinq (5) mètres de profondeur afin d'éviter la remise en suspension des sédiments, l'érosion des berges, le bris de quais et des embarcations qui s'y trouvent et de prévenir des accidents;
- Évitez les tours répétés aux mêmes endroits et variez votre route fréquemment;
- Si vous remorquez quelqu'un avec votre embarcation, il doit y avoir à bord en plus du conducteur, un observateur. Le conducteur doit regarder droit devant lui et l'observateur doit regarder derrière.



ACTIVITÉS NAUTIQUES NON MOTORISÉES : CANOT, KAYAK, PLANCHE...

- Privilégier ces activités dans la zone délimitée par une distance de zéro (0) à cent (100) mètres des rives;
- Assurez-vous d'avoir un VFI de taille appropriée pour chaque personne à bord. Votre VFI peut vous sauver la vie. Portez-le!



BAIGNADE

- Privilégier cette activité dans la zone délimitée par une distance de zéro (0) à trente (30) mètres des rives.

INFRACTIONS À LA SÉCURITÉ NAUTIQUE ET AMENDES CONNEXES

Voici une liste de certaines des infractions à la sécurité nautique et des amendes connexes :

(Tiré du Règlement Fédéral sur les contraventions [DORS/96-313])

• Conduire une embarcation sans avoir l'âge requis	250 \$
• Ne pas avoir à bord une preuve de compétence	250 \$
• Ne pas avoir à bord le permis d'embarcation de plaisance	250 \$
• Modifier, détériorer ou enlever le numéro de série de la coque	350 \$
• Utiliser un bâtiment de manière imprudente, sans y mettre le soin et l'attention nécessaire ou sans considération raisonnable pour autrui	350 \$
• Utiliser un bâtiment dont l'équipement de sécurité n'est pas en bon état de fonctionnement ou pas facilement accessible et prêt pour utilisation immédiate	200 \$
• Utiliser une embarcation de plaisance à propulsion humaine sans qu'il y ait à bord un VFI ou un gilet de sauvetage de la bonne taille pour chaque personne	200 \$
• Utiliser un bâtiment à propulsion mécanique non pourvu d'un silencieux en bon état de fonctionnement	250 \$
• Utiliser un bâtiment pour remorquer des personnes sur l'eau ou dans les airs sans qu'il y ait une place assise à bord du bâtiment pour chacune des personnes remorquées	250 \$
• Utiliser un bâtiment pour remorquer des personnes sur l'eau ou dans les airs sans qu'une personne à bord, autre que le conducteur, surveille chacune des personnes remorquées	250 \$
• Utiliser un bâtiment de façon non sécuritaire	500 \$

IMPORTANT : Le code de sécurité et de courtoisie ne remplace pas les lois et règlements associés aux embarcations et à la sécurité nautique. Respecter en tout temps le Guide de sécurité nautique émis par Transport Canada (https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp_511f.pdf)



Livraison

du mardi au dimanche dès 16h00

Vous pouvez maintenant
commander en ligne via notre
page Facebook :
Restaurant Le Nocturne

ou notre site web :
www.restaurantlenocturne.com



"L'assurance,
une tranquillité
d'esprit"

L'équipe de Julien
Services Financiers vous
souhaite un bel été !

Contactez-nous :

1220-15 boul Lebourgneuf, Qc,
G2K 2G4
418-626-0400
info@juliensf.com
www.juliensf.com



J U L I E N
SERVICES FINANCIERS

Pendant que vous profitez de l'été



YVAN NADEAU GENEST
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL AGRÉÉ DA

DONALD DENIS
ADJOINT

**ON S'OCCUPE
DE TOUT**

ÉQUIPE **YVAN
NADEAU
GENEST**



418 948-1000

WWW.YVANNADEAUGENEST.COM

Fiset & Marcotte inc.

Depuis
1962

*Cette année, je m'occupe de la maison.
Je change mes fenêtres !*

- **Manufacturier de portes et fenêtres**
- **Vente et installation**

- Fenêtre PVC
- Fenêtre hybride
- Porte-patio
- Porte de garage
- Porte d'acier



418 329-2850

84, av. d'Auteuil, **Saint-Basile**

R.B.Q. : 8293-6105-20



Jean Coutu

Pharmacie M. Michaël Gariépy

Vous souhaitez un bel été
et profitez de notre service de
LIVRAISON GRATUITE
et ce pour tous les produits
en magasin.

212, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
418 337-3030 • www.jeancoutu.com



PAVAGE ET EXCAVATION

SAVOIR-FAIRE, FIABILITÉ ET QUALITÉ



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • MUNICIPAL

*Pavco fait
la différence!*

ESTIMATION GRATUITE

- Asphaltage • Resurfaçage
- Terrassement • Excavation
- Bordures de béton de toute sorte
- Interbloc

RÉSERVEZ-TÔT

221-A, Edward-Assh, Ste-Catherine-de-la-J.-C.
www.pavcoasphalte.ca • **418 808-6544**
R.B.Q. : 8347-1706-23

Les Forages Paquette inc.

R.B.Q. : 8358-2403-55

- **Puits artésiens**
- **Pompes à eau**

Serge Paquette
propriétaire

Tél. : 418 268-3509 • Cell. : 418 283-3509

Grondines, comté de Portneuf



Les spécialistes du bord de l'eau



**NOUVELLE
DEMEURE**
AGENCE IMMOBILIÈRE



**ERIC
Paradis**

Courtier immobilier inc
Résidentiel & Commercial

@ eric.paradis1@gmail.com
Cell. 418 580-1378
Bur. 418 627-1212



**ALEX
Cayer Paradis**

Courtier immobilier
Résidentiel

@ alexcayerp@gmail.com
Cell. 418 929-2049
Bur. 418 627-1212

ericparadis.com

Expertises M.P. & fils



*“La référence lorsque
vous avez besoin d'une
installation septique”*



Plus de 10 ans d'expérience !

418 286-4450
www.expertisesmp.com
info@expertisesmp.com

NOS SERVICES :

- ✓ TEST DE SOL RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
- ✓ LETTRE D'EXPERTISE PRÉCHAT
- ✓ SURVEILLANCE DE CHANTIER
- ✓ ATTESTATION DE CONFORMITÉ (Q-2, R.22)
- ✓ SURVEILLANCE POUR SCÈLÈMENT DE PUIITS

Demande de
soumission auprès
d'excavateurs de
votre région

Contactez-nous pour vos projets, nous pouvons
faire les demandes de permis auprès de votre
municipalité pour vous !

Nous vous proposons tous
les systèmes disponibles
sur le marché !

BIONEST
Avaloté par les comités

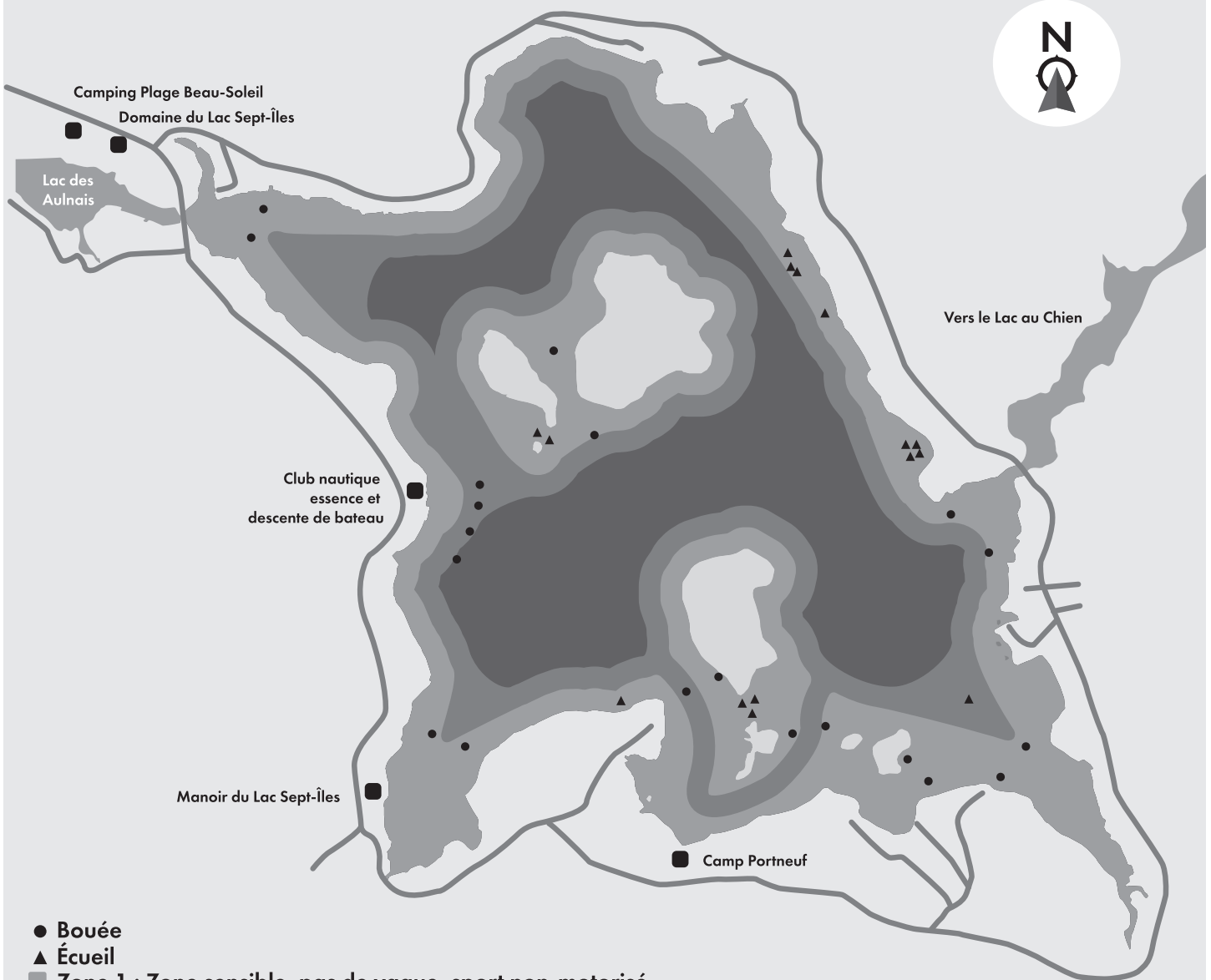
Ecoflo

ADVANCED
ENVIROSEPTIC

Enviro-STEP
Techniques Inc.



Lac Sept-Îles



Vers le Lac au Chien

- Bouée
- ▲ Écueil
- Zone 1 : Zone sensible, pas de vague, sport non-motorisé
- Zone 2 : Zone intermédiaire
- Zone 3 : Sport nautique



Plaisirs d'hiver... déjà un souvenir!

L'hiver a été propice pour la pratique de plusieurs activités sur notre lac qui ont soulevé beaucoup d'intérêt de la part des membres et de la communauté portneuvoise, pour le plus grand plaisir des enfants et des familles. Merci aux bénévoles qui ont patiemment entretenu le sentier tout au long de la saison.





**ALARME & SÉCURITÉ
OUELLET**

RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

PLUS DE
15 ANS
D'EXPÉRIENCE

HUGO OUELLET, PROPRIÉTAIRE ET INSTALLATEUR

- APPAREILS FILER OU SANS FILS
- SYSTÈME POUR VOL, FEU OU PANIQUE
- SYSTÈME DE CAMÉRA HAUTE DÉFINITION
- VISIONNEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE OU COMMERCE À DISTANCE
- SYSTÈME D'INTERCOM



SYSTÈME DE SÉCURITÉ À PARTIR DE 12.95\$/MOIS

172, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W5
Cell. : **418 554-4532**
Bureau : **418 337-3176**

ALARMEETSECURITEOUELLET.COM

LES EXCAVATIONS FORESTIÈRES DC INC.









Transport et vente de sable, gravier, terre, 0 - 3/4 et autres

Excavation de tout genre • Chemin forestier
Fosses septiques et champ d'épuration
Entrée de chalet • Pose de ponceau
Enrochement • Terrassement • Fossé

418 337-8364

Daniel Cloutier, propriétaire
Licence RBQ : 8356-6000-38

1555, rang Saint-Antoine, Saint-Léonard-de-Portneuf G0A 4A0







Vous pourriez économiser

425\$¹

en regroupant vos assurances

**Faites affaires avec
une agence membre
de l'Association des
propriétaires du
Lac Sept-Îles!**

FPG Assurances inc.
Agence en assurance de dommages*

418 987-8139

fpgassurances.com

La Capitale 

Assurance et services financiers

* Affiliée à La Capitale assurances générales inc. 1. Source : Sondage SOM mené en juin 2017 auprès de clients de La Capitale ayant regroupé au moins deux produits d'assurance auto, habitation ou véhicules de loisirs. Économie moyenne calculée à partir des montants déclarés par 142 répondants, ayant réalisé une économie. Ce montant est présenté à titre indicatif et n'est pas une garantie d'économie.

L'escouade des moteurs en furie

NDLR : Excellente description de ce qui n'est pas souhaitable au lac Sept-Îles.

Chaque année, l'arrivée des splendides jours d'été, aussi merveilleusement soudains que stupéfiants de brièveté, coïncide avec la réquisition hostile de certains des plus beaux plans d'eau du Québec par l'escouade des moteurs en furie.

Rarement petits, parfois moyens, souvent trop gros et très souvent beaucoup trop gros, les engins hurlent, vrombissent, gargouillent, boucanent, suintent, rugissent, pilonnent, sillonnent, zigonnent, zigzaguent, passent, repassent, outrepassent et se surpassent sans répit, garrochant par-dessus bord des gallons de pétrole aussi chèrement payés que rapidement vomis dans la nature.

Pendant que les Sea-doo bourdonnent et maringouinent à temps plein au bord de la plage dans une cacophonie mariant la sableuse à ruban, la fraiseuse du dentiste et la scie à chaîne en perdition, démontrant leur très inspirante adresse aux baigneurs impressionnés qui pataugent dans l'huile, les

bateaux-à-vagues — oui, quelqu'un a eu l'idée d'inventer ces abominables machins faits spécifiquement pour détabarnaquer les berges et le fond des lacs au maximum — ajoutent une solide dose de *top-forty* craché assez fort pour que la population environnante ait le privilège d'en comprendre les paroles par-dessus le barda de toutes ces mécaniques.

Vous pensiez vous installer au bord de l'eau pour y respirer du bon air, prendre du soleil, vous saouler du son des vagues et de la caresse du vent ? Vous n'êtes que des granoles finis malencontreusement sortis de leurs ponchos des années 1960. *Fuck you*. Vous vous taperez le nuage de gaz et la foire d'empoigne entre les pistons, les hélices, *Despacito* et *Enter Sandman*, ou bien vous retournerez fumer de la camomille dans votre tente en laine bio. Vous aviez l'idée saugrenue de faire du canot, du kayak, ou, summum de la fifure, de la voile ? Dans un vortex de monoxyde, de vagues anarchiques, de vacarme et de manoeuvres ineptes, on vous écoeurera assez pour que vous sortiez de l'eau en courant, vos agrès de hippie sous le bras. Dehors, les faiseurs de macramé et les mangeux de luzerne ! L'avenir appartient au douchebag mégapétopropulsé équipé pour se rendre à Saint-Malo d'un seul coup de manette et affronter un tsunami en chemin. Si traverser le lac te prend plus de temps qu'avalier une demie-Coors light et ne fait pas déguerpir la faune à des kilomètres à la ronde, tu n'as pas d'affaire là.

En ces temps où se préoccuper d'environnement est à la mode, le triste spectacle de ces bijoux de notre territoire transformés en déversoirs à bêtise anti-écologique à ciel ouvert est évidemment plus anachronique que jamais. Mais, plus largement, c'est au nom du civisme et du plus élémentaire bon sens que nous devrions agir pour que soit cultivée et préservée pour tous la possibilité de jouir pleinement des trésors naturels dont nous sommes collectivement fiduciaires. Non, un lac n'est pas une grande flaque qu'on entourera de gazons, de murets et de lampadaires avant de s'y jeter toutes pétarades dehors, ignorant et piétinant bêtement l'inestimable bien-être que nous tendait si gracieusement ce merveilleux milieu naturel.

Qui osera, au risque de perdre quelques votes, mettre en avant une politique d'utilisation intelligente — notamment, de motorisation raisonnable — des cours d'eau du Québec ? Il en est plus que temps.

Source : Le Devoir, 25 juillet 2018. Texte de Nic Payne



L'ESTACADE
Résidence privée pour aînés.
Service de qualité supérieure

Une résidence où vous serez traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de votre dignité, de votre autonomie et de vos besoins.

- Surveillance 24h
- Infirmière auxiliaire et préposées aux bénéficiaires 7 jours sur 7
- Système d'appel à l'aide
- Système de contrôle d'entrée
- Entretien ménager chaque semaine
- Préparation des repas
- Électricité, câble, téléphone inclus

N'hésitez plus, faites le choix de la tranquillité d'esprit et contactez-nous au 418 337-1555, par courriel info@residencelestacade.com ou visitez notre site www.residencelestacade.com



« Place aux jeunes »

Après avoir constaté l'absence d'installations dédiées aux jeunes et avoir consulté ses membres, l'APLSI a initié, en 2019, des démarches de conception et de financement d'un aménagement du rez-de-jardin du club nautique en un lieu familial doté de jeux intérieurs et extérieurs. Pour l'association, le club nautique est un lieu unique et l'acquisition de matériel permettrait de regrouper les jeunes et leurs familles dans un espace leur donnant accès à des activités saines susceptibles de créer des liens favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance. C'est devenu une priorité.

Rapidement une demande d'aide financière au Fonds d'aide au développement du milieu présentée à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte Catherine a reçu un accueil favorable pour 10 000\$ alors que l'APLSI a consentie à utiliser 25 000\$ de ses réserves pour l'achat d'équipements. Reste la main-d'œuvre à trouver!!!

Comme pour tous les projets, la COVID-19 a retardé le début des travaux qui n'ont pu démarrer qu'au printemps 2021. Perçage de mur, installation de poutres, électricité, plomberie, plastrage et peinture ont été réalisés de mains de maître par Marius St-Pierre, Serge Thibeault, Jacques

Doré, aidés de Michel Pageau, le tout supervisé et encadré par Patrice Mathieu. Tout un engagement de ces valeureux bénévoles qui n'ont pas ménagé le temps et les efforts pour réaliser leur mandat. Il ne faut jamais oublier qu'un bénévole n'est pas quelqu'un qui n'a rien à faire, mais plutôt quelqu'un qui décide de mettre de côté ses propres engagements pour se mettre au service de sa communauté.



Comité des communications

Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur notre site web. M Maurice Marcotte responsable de *L'Alouette* coordonne le travail des partenaires pour nous offrir une édition historique de *L'Alouette* encore cette année malgré les contraintes diverses en cette période de pandémie. Mme Karine Goulet aidée de Mme Maude Lajeunesse s'occupe de la page Facebook de l'Association et M. Georges-E. Paradis s'occupe des modifications multiples nécessaires aux outils du site de l'Association et de l'intranet pour répondre à la nouvelle situation créée par la pandémie.

1. Les moyens utilisés par le comité sont :
2. La publication de *L'Alouette* et, sur le site, du *Mini-Alouette*;

3. L'envoi de courriels aux membres;
4. Le site Web, Facebook et l'intranet;
5. La section Membre du site.

Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le comité est heureux de l'ajout du volet Facebook en 2020 pour une dimension de plus à ses moyens de communication.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.



Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE



DUCAR
COLUMBIA
ECHO
Cub Cadet
STIHL

Situé au 850, Côte Joyeuse **418 337-2891**



Depuis **50** ans

Société de comptables professionnels agréés
www.bedardguilbault.qc.ca

NOS BUREAUX :

SAINT-RAYMOND

423A, rue Saint-Cyrille
 Saint-Raymond
 G3L 4S6
 418 337-2231

SAINT-MARC- DES-CARRIÈRES

1885, boul. Bona Dussault
 Saint-Marc-des-Carières
 G0A 4B0
 418 268-3334

DONNACONA

110, rue Commerciale
 Donnacona
 G3M 1W1
 418 285-1234

*Des professionnels à votre écoute
 Pour des services de qualité*



Cher client, nous sommes heureux de vous servir et de vous accompagner dans votre projet comptable et fiscal. Nous sommes à votre disposition pour vous offrir les meilleurs services et conseils. Merci de votre confiance.



Vous pouvez
COMMANDEZ
 vos sous-marins à l'intérieur
 ou en ligne sur l'application
SUBWAY



et ramasser
 votre commande à notre
 fenêtre de cueillette

SUBWAY

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 **337-3666**

Même si la section « Membre » existe depuis plusieurs années, le printemps 2020 a vu son utilisation multipliée plusieurs fois. On peut probablement attribuer une partie de cette augmentation à la situation particulière qui pousse les gens à utiliser des nouveaux moyens plus efficaces.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. Le comité est heureux de constater que plus de 50 % des membres utilisent le moyen électronique de paiement mis à leur disposition au printemps 2020.

La situation favorise aussi probablement la très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière pour la mise à l'eau des bateaux. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI avant de demander un code. Entrez dans la section « Membre » et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux. Si, pour un bateau, on vous indique qu'il manque d'information, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou, si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable à info@aplsi.com.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir votre fiche de membre ainsi que des aides pour corriger les données en cas de modifications ou autre.

Vous avez également la possibilité de faire des réservations pour les activités, les terrains de tennis et éventuellement pour les activités qui résulteront des nouveaux aménagements prévus au club. Ces aménagements sont rendus possibles grâce à l'aide financière du Fonds régional de développement des communautés de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent, nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités qui apparaîtront alors automatiquement sur votre propre agenda. Ce calendrier se mettra donc à jour si un changement se produit avec une activité. C'est aussi intéressant d'avoir sur votre agenda les activités de l'APLSI qui pourraient vous intéresser au moment de prendre un rendez-vous pour une autre activité. Si les membres en font la demande, on pourrait faire la même chose avec la présence du gardien.

Plusieurs personnes ont utilisé la section « Environnement » pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose peut se faire avec la page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de cette section pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer de la situation changeante avec les activités ainsi que des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a légèrement diminué en 2020, mais c'est compréhensible, car les activités ont été plus que restreintes. Un regard rapide sur le début de 2021 donne une augmentation sur la même période de 2020. Les visites avaient pour cible principalement les conditions de la patinoire. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente dans la situation.

Pour vous donner une idée de la fréquentation de la page Facebook : 1) 380 personnes aiment la page. 2) 410 sont abonnés. 3) Le record de visionnement pour une parution 12 100 (la patinoire) et en moyenne on en obtient entre 400 et 600.

Pour plus d'informations, on invite les gens à s'abonner à la page APLSI-Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication : les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Jean-Jacques Verreault et Associés.

La bibliothèque se réinvente!

Surveillez la réouverture, vous pourrez constater que pour mieux vous servir, nous vous offrons maintenant :

- Un local plus grand avec coin-lecture pour tous et un espace adapté aux très jeunes lecteurs,
- Un aménagement qui permet la consultation sur place et les échanges sur vos lectures,
- Un inventaire renouvelé et des livres récemment parus dans des catégories variées :



« Lire, c'est s'approprier tout le savoir du monde ».

Michel Tremblay

Il ne manque que vous! **Abonnement familial toujours à 5 \$.**

Votre intérêt est motivant et nous avons hâte de vous accueillir et de vous servir!

Les bénévoles du comité de la bibliothèque.

Pour information :

Claudette Genois, responsable (418-337-4207) ou www.aplsi.com
genoisclaudette@gmail.com

Foire du livre usagé – 20^e édition déjà!

C'est en l'an 2 000 que s'est tenue la première Foire du livre usagé. Organisée par un groupe de bénévoles qui venait de prendre la relève de Sœur Aliette Marchand, fondatrice de la bibliothèque, la Foire du livre remporta un grand succès dès sa première édition, les dons de livres de particuliers ayant contribué à cette réussite. Reconduite à chaque année depuis, elle devient le principal mode de financement de notre bibliothèque grâce au comité supervisé par Mesdames Jacqueline Bilodeau et Louise Leclerc.

Depuis quatre ans, à ces dons, s'ajoutent les livres donnés en provenance du SOS Accueil (organisme sans but lucratif de Saint-Raymond). Chaque semaine, des livres usagés sont triés, transportés et réservés pour la Foire annuelle nous permettant ainsi d'offrir ± 300 caisses de livres en vente à la pesée. Des

livres en bon état, souvent presque neufs, à des prix très bas! Une aubaine pour les résidents du lac et des environs! Des lecteurs assidus viennent de plus en plus loin et de plus en plus nombreux pour en profiter.

Les profits réalisés par la Foire permettent aussi l'achat de nouveaux livres, l'ajout de nouvelles catégories, l'amélioration des installations, le maintien du coût très bas de l'abonnement familial tout en aidant à mieux desservir nos abonnés! Une fois nos frais de fonctionnement assurés, les profits sont partagés avec le SOS Accueil comme le veut notre partenariat. Une très bonne cause à encourager!



Géraldine Doré, Raymonde Gingras (S.O.S. Accueil) et Claudette Genois, responsable de la bibliothèque

**Alors, ne manquez surtout pas la
20^E ÉDITION DE LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ**

Nos activités... en 2020

Au moment d'écrire ces lignes, la date de reprise de nos activités préférées est encore inconnue. Soyez assurés qu'aussitôt, l'autorisation accordée par la Santé Publique, notre belle vie communautaire reprendra son élan! Les organisateurs sont prêts!

Ne manquez pas de consulter le calendrier sur le site APLSI.com et surveillez vos courriels pour vous tenir au courant de la date de reprise des activités.

Cependant, l'activité estivale du spectacle sur l'eau et la parade qui s'en est suivie ont connu un immense succès de participation. Selon les témoignages recueillis, les membres et autres spectateurs ont apprécié cette formule inédite et souhaitent qu'elle soit remise au calendrier.

Grâce au travail bénévole de nombreuses personnes, le sentier d'activités (patin, ski de fond, marche, Fat-Bike, etc.) a été grandement apprécié et beaucoup utilisé. La pandémie a favorisé un achalandage accru et à contribuer à attirer plusieurs visiteurs de la région. L'hiver plutôt clément a favorisé une bonne qualité du couvert de glace et l'entretien d'une largeur exceptionnelle du sentier.

Merci aux personnes qui ont rendu possible la tenue de ces activités familiales cet hiver!

Par Claire Lessard

Spectacle sur le lac, une nouveauté au lac Sept-Îles!

Afin d'égayer la vie de ses membres, l'APLSI a innové en 2020 en invitant la chanteuse Stéphanie Bédard pour un excellent spectacle sur l'eau. C'est par une météo parfaite que de tous les coins du lac des centaines de bateaux illuminés ont émergés et se sont retrouvés devant le club nautique pour participer à cette unique activité de la saison. Bien installée sur la plateforme flottante aménagée spécialement pour l'occasion, Stéphanie a rapidement su nous faire oublier la morosité des derniers mois et nous rappeler à quel point nous avons besoin de nous divertir.

Avec les bateaux décorés et plusieurs participants déguisés l'ambiance était définitivement à la fête. Chaque prestation était accueillie par des bruits de klaxons et des applaudissements soutenus. La communauté du lac Sept-Îles s'était enfin retrouvée et le plaisir était communicatif.



Pêche et ensemencement

La pêche est depuis toujours une activité très prisée au lac Sept-Îles. Dès les origines de la paroisse Saint-Raymond, Antoine Génois et Elisé Pagé construisaient sur l'île Génois un abri pour les pêcheurs membres du "Club de chasse et pêche".



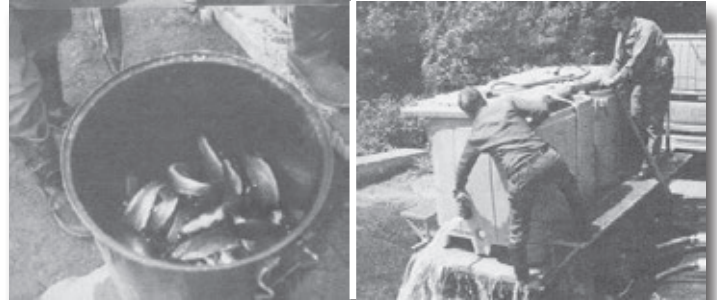
À la fin des années 1980, le lac a la réputation d'être "vidé" de ses poissons. Non! Précise-t-on! Pas à cause des pêcheurs mais plutôt à la grande déception de ces amateurs de pêche sportive, nombreux autour du lac. Ce phénomène amène le groupe de "Protection de la Faune et des eaux du lac Sept-Îles", devenu le comité de l'Environnement, à se pencher sur les causes et à trouver des aménagements au fil des années : restauration des frayères, protection des rives, niveau de l'eau, etc... A chaque année, M. Florent Laberge fait état des solutions trouvées et de l'avancement des travaux dans la revue L'Alouette.



M. Florent Laberge et M. Jacques Bilodeau

En 1990, l'APLSI a subventionné l'ensemencement de 2000 truites arc-en-ciel-venant d'un pisciculteur.

1^{ère} mise à l'eau avril 1991.



Le fonds d'ensemencement est créé et demeure sous la responsabilité de M. Jacques A Bilodeau pendant plus de 25 ans! A sa création, le fonds recevait une contribution de 202 donateurs. Au 20^e anniversaire, 240 résidents y contribuaient. Le fonds permettait l'ensemencement de 500 à 1000 truites annuellement, parfois plus! Aujourd'hui, le nombre de donateurs a grandement diminué, le coût du poisson a augmenté! Conséquemment, moins de truites sont ensemencées. Pourtant, la pêche connaît un nouvel essor depuis quelques années.

Pour le plaisir de tous les pêcheurs de plus en plus nombreux sur le lac, remédions à la situation et donnons généreusement en ce 30^e anniversaire!

Nous continuerons ainsi à ensemer et à assurer de belles saisons de pêche.

ATTENTION PÊCHEURS!

*"Participez au concours organisé à l'occasion du
30^e anniversaire du Fonds d'ensemencement!"*

*Un trophée et des prix seront remis à la fin de la saison
de pêche!*

Voir les règlements sur le site APLSI.com"





Nos disparus



CAYER, HÉLÈNE, décédée le 20 mars dernier à l'âge de 70 ans, épouse de feu monsieur Gaston Alarie, fille de feu monsieur André Cayer et de feu madame Carmella Cayer.



JULIEN, FRANÇOISE, décédée le 22 novembre 2020 à l'âge de 91 ans, épouse de feu monsieur Marc-André Roberge, fille de feu monsieur Arthur Julien et de feu dame Marie-Anne Robitaille. Elle était la mère de Marco et Manon Roberge.



CHÉNARD, BERTHIER, décédé le 7 mai 2021, à l'âge de 82 ans, conjoint de madame Mireille Lepire, fils de feu madame Bernadette Côté et de feu monsieur Philippe Chénard. Il demeurait à Lévis (Saint-Nicolas).



PAPILLON, JEAN CLAUDE, décédé le 17 septembre 2020, à l'âge de 86 ans, époux de dame Jeannine Blanchette. Il était le père de Danielle, Benoit et Martin.



DUFOUR, GILBERTE, décédée le 23 avril 2021, à l'âge de 97 ans. Elle était la fille de feu Alma Lebrun et de feu Richard Dufour.



PAQUET, CLAUDE, décédé le 8 mars 2021, à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de dame Nicole Paquet et le père de Katleen et de Stéphane.



SAVARY, ANDRÉ, décédé le 9 juillet 2020, à l'âge de 81 ans, époux de feu dame Odette Lemelin. Il était le frère de feu Thérèse, Françoise, Colette, Raymond et Jean.



Savary, Raymond, décédé le 7 mars 2021, à l'âge de 92 ans, fils de feu madame Mélodie Massicotte et de feu monsieur Édouard Alexandre Savary. Il demeurait à Québec.



Aux familles touchées par ces départs,
les plus sincères condoléances.



L'APLSI : le passé garant de l'avenir!

La volonté des résidents du lac de se regrouper est évidente depuis longtemps. La « Ligue des propriétaires du lac Sept-Îles », « L'Association sportive du lac Sept-Îles » ou encore « L'Association des propriétaires du lac Sept-Îles » n'ont pas eu à relever les mêmes défis, car les enjeux ont changé selon l'époque. Mais le but visé par ces associations a toujours été le bien-être, la sécurité et les intérêts de ses membres ainsi que la protection du lac et de son environnement. Il suffit de prendre connaissance des objectifs poursuivis et atteints pour en être convaincu. Ces extraits du « Message du président » écrits dans la revue *L'Alouette* par des présidents des premières heures de notre association nous révèlent aussi l'importance de l'association et de l'implication de ses membres :

« Inspiré d'une phrase historique. Non pas... Que peut faire l'association pour nous... mais que puis-je faire pour l'association? » M. Gérald White, premier président 1971-73

« Si vous êtes satisfaits de votre association, dites-le aux autres. Si vous n'êtes pas satisfaits de votre association, dites-le nous (directeurs)! » M. Lionel Langlois, président 1973-75

« Notre objectif : Votre mieux-être au lac Sept-Îles! » M. Maurice Lefavre, président 1975-77

« Les services de protection de l'environnement n'accordent priorité qu'aux lacs où il existe une association de villégiateurs bien structurée, efficace et représentative. Donc, si l'association n'existait pas, il faudrait l'inventer! » M. Paul-Émile Plamondon, président 1977-79

« Le lac a une place d'honneur dans la région. Nous avons tous un rôle essentiel pour son avenir! » M. Yvon Paradis, président 1979-83

« Que les comités soient de plus en plus responsables et actifs, autonomes et créateurs. » Souhait de M. Jean Hamelin, président 1984

La route a été tracée par des bâtisseurs et des visionnaires! En 50 ans, vingt présidents(es), une centaine de directeurs (trices), des membres impliqués, des milliers d'heures de bénévolat, des projets et des réalisations nombreuses, des activités diversifiées, etc. Une vie communautaire qui n'a pas son pareil dans un environnement exceptionnel à protéger!

Au Plan stratégique 1921-26, des objectifs ont été fixés pour continuer sur cette belle voie. Et c'est ensemble que nous le ferons!

C'est ensemble que nous assurerons la pérennité de notre association.

Longue vie à... l'APLSI!



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2026

Sommaire

Vision

Le bureau de direction de l'APLSI souhaite la **pérennité** d'une association dynamique et reconnue grâce à des membres et des bénévoles de tout âge qui veillent à :

- la protection du lac et de son environnement,
- un partage harmonieux PAR TOUS,
- une vie communautaire active POUR TOUS.

Et ce pour offrir, tout au long de l'année, un milieu de vie exceptionnel!

Mission

- a. Préserver la qualité du milieu de vie des résidents;
- b. Sensibiliser et former les résidents sur les aspects environnementaux, sociaux et culturels de la vie au lac Sept-Îles;
- c. Promouvoir et défendre les intérêts des résidents, faire à cet effet des représentations auprès des autorités publiques et prendre tout autre moyen utile;
- d. Être à l'écoute des membres de l'association;
- e. Valoriser le recrutement et l'implication des membres, des bénévoles et des directeurs de l'association.

Valeurs

Dans l'accomplissement de sa mission, l'APLSI privilégie les valeurs de respect, justice, intégrité, loyauté, confiance, entraide, partage et engagement.

Situation

Le vieillissement de notre lac, le changement de profil des résidents ainsi que la cohabitation des usagers du lac sont des enjeux partagés par l'ensemble des membres de l'APLSI. Ces enjeux constituent le point central des orientations stratégiques identifiées par le bureau de direction pour les cinq prochaines années.

Objectif général

Promouvoir les intérêts des membres tout en veillant à l'amélioration constante de leur qualité de vie et en facilitant leur accessibilité aux services offerts, et ce, dans le respect des règles établies.

Sous-objectifs

- a. Préserver, améliorer la qualité du milieu et favoriser son développement durable;
- b. Encourager les initiatives susceptibles d'augmenter le sentiment d'appartenance;
- c. Assurer la formation des résidents;
- d. Maximiser l'offre de services aux membres et permettre l'optimisation des installations immobilières ainsi que des équipements;
- e. Optimiser la réputation enviable du lac Sept-Îles comme milieu de vie pour tous.

Stratégies

- a. Miser sur le sentiment d'appartenance des membres;
- b. Explorer des moyens légaux et financiers;
- c. Maintenir et développer des activités de financement;
- d. Valoriser le travail des bénévoles et des membres du bureau de direction de l'association;
- e. Maintenir et développer de bonnes relations avec les membres, résidents, intervenants et partenaires dont, en particulier, la Ville de Saint-Raymond.

Moyens

Les moyens sont multiples et mis en œuvre par les différents comités sous la coordination du bureau de direction.

Contrôle

Les éléments de contrôle se retrouvent de façon précise à l'intérieur de la section « COMITÉS ET PLANIFICATION 2021-2026 ».



YANHAM

CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION



***Notre objectif premier :
votre satisfaction!***

***Soucieux du travail bien fait,
nous sommes en mesure
de réaliser tous vos travaux,
peu importe leur ampleur.
Que ce soit pour un projet
de rénovation ou
une construction neuve,***

***Construction Yanham est
l'équipe qu'il vous faut!***



418 554-9797

www.yanhamconstruction.com
info@yanhamconstruction.com

RBQ : 5676-3840-01

HEAT & GLO

HARMAN



CHALEUR ET AMBIANCE FIABLE ET DURABLE



KAMADO JOE



SABER



LA PLANCHA
EXO



weber

2021 L'ÉTÉ DES PATIOS, UN GRAND CHOIX DISPONIBLE, IL Y EN A UN POUR VOUS!



**Batterie décharge
profonde**

Aider
l'environnement
avec une pompe
sans dégât.



**Pompe transfert
d'essence**



**Chargeur intelligent
ENERWATT**

PÔÊLES & FOYERS

PORTNEUF INC.

Le plus important chez nous, c'est vous !

Pour plus d'information : 418 873-1404
info@poelefoyerportneuf.com
www.poelefoyerportneuf.com
241, rue Dupont, Pont-Rouge

Heures d'ouverture :
8h30 à 17h
(lundi au vendredi)
8h30 à midi
(samedi)